



HAL
open science

La cité arverne à l'époque romaine

Frédéric Trément

► **To cite this version:**

Frédéric Trément. La cité arverne à l'époque romaine. Daniel Martin. L'identité de l'Auvergne (Auvergne, Bourbonnais, Velay). Mythe ou réalité historique? Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours, Créer, pp.194-224, 2002, 2-909797-70-8. halshs-01835368

HAL Id: halshs-01835368

<https://shs.hal.science/halshs-01835368>

Submitted on 16 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

sous la direction de
Daniel Martin

L'identité de l'Auvergne

(Auvergne - Bourbonnais - Velay)

mythe ou
réalité historique

Essai sur une histoire de l'Auvergne
des origines à nos jours



CRÉER

L'identité de l'Auvergne

Remerciements

Au Centre d'histoire "Espaces et cultures", centre de recherches de l'université Blaise Pascal, qui a mis à notre disposition ses moyens sans lesquels la longue collaboration d'une nombreuse équipe d'enseignants chercheurs eût été compromise.

Au quotidien "la Montagne" qui a bien voulu coopérer à une enquête sur l'image identitaire de l'Auvergne.

Ouvrage publié avec l'aide de
la Région Auvergne

Sous la direction de Daniel MARTIN

L'identité de l'Auvergne

mythe ou réalité historique

Essai sur une histoire de l'Auvergne
des origines à nos jours



CRÉER

Présentation de l'équipe d'auteurs *

Direction et coordination : Daniel MARTIN

Christelle BALLUT, *chercheur au CNRS, u.m.r. 6042, (Ch. B) ***

Mathias BERNARD, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (M. B.)*

Pierre BONNAUD, *professeur honoraire de l'Université Blaise Pascal-Clermont II (P. B.)*

Eric BORDESSOULE, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (E. B.)*

Philippe BOURDIN, *professeur à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (Ph. B.)*

Anne COURTILLÉ, *professeur à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (A. C.)*

Marie-France CUSSINET, *docteur en histoire de l'art (M.-F. C.)*

Bernard DOMPNIER, *professeur à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (B. D.)*

Jean-Luc FRAY, *professeur à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (J.-L. F.)*

Stéphane GOMIS, *doctorant à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (S. G.)*

Claude GRIMMER, *maître de conférences à l'Université d'Auvergne-Clermont I (C. G.)*

Jacqueline LALOUETTE, *professeur à l'Université de Paris-Villetaneuse (J. L.)*

Daniel MARTIN, *maître de conférences honoraire de l'Université Blaise Pascal-Clermont II (D. M.)*

Pierre MAZATAUD, *géographe (P. M.)*

Yves MICHELIN, *maître de conférences, département agriculture et espace à l'ENITA (Y. M.)*

Pierre-Yves MILCENT, *maître de conférences à l'Université de Toulouse, UMR 126.6 du CNRS (P.-Y. M)*

Antoine PAILLET, *professeur d'ethnographie française à l'école du Louvre, directeur des Musées Bourbonnais (A. P.)*

Bruno PHALIP, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (B. P.)*

Annie REGOND, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (A. R.)*

Frédéric SURMELY, *préhistorien, conservateur du patrimoine au Service régional de l'archéologie d'Auvergne (F. S.)*

Frédéric TRÉMENT, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal (F. T.)*

Ont aussi fourni une contribution **: :

Philippe BET, Markus BRAUER, Ulysse CABEZUELO, Nicolas CHABROL, John COLLIS, Jacques CORROCHER, Alain FERDIÈRE, Vincent GUICHARD reprises en synthèse par Frédéric TRÉMENT, Sophie HETTIGER, David LALLEMAND, Laurent LAMOINE, Sophie LIEGEARD, Christine MENNESSIER-JOUANNET, Pascale QUINCY-LEFEBVRE.

* - Les initiales des auteurs figurent en fin de chaque participation ou en sous-titre d'encadré.

** - Les noms figurent en sous-titre d'encadré.

AVANT-PROPOS

Alors que la question des identités défraye jour après jour la chronique contemporaine, certaines de celles-ci peuvent apparaître comme des sortes de substrats monolithiques sur l'existence desquels nul doute ne saurait exister et sans qui un espace donné ne pourrait clairement se définir et posséder une existence propre. L'Auvergne et les Auvergnats nous ont paru entrer dans cette catégorie. Encore faudrait-il s'entendre sur le terme d'identité que nous pourrions définir comme recouvrant tout ce qui peut donner une cohérence à un espace et étayer un sentiment d'appartenance à un groupe humain, espace pouvant d'ailleurs se contracter ou se dilater selon la conjoncture politique ou guerrière, économique, administrative ou culturelle. Mais cet espace ainsi fluctuant, façonné par les hommes, pouvant aller jusqu'à disparaître (pensons aux diasporas) contribue lui-même, en une dialectique complexe, à modeler ses occupants. Or, cette identité apparemment objective et intrinsèque n'existe que par la conscience que l'on a d'elle, de l'intérieur du groupe et/ou de l'extérieur. L'identité est à la fois différence et ressemblance.

Le présent essai, traitant de l'identité de l'Auvergne et... des Auvergnats, résulte de la réflexion, sur une même problématique, d'un groupe d'universitaires, archéologues, historiens, historiens de l'art, géographes, linguistes. Il s'agissait de découvrir et de présenter ce que recouvrent ces vocables, non seulement au début du troisième millénaire mais aussi dans les temps révolus, en se gardant de tout anachronisme qui aurait projeté sur le passé nos actuels concepts et valeurs.

Qu'est-ce que l'Auvergne ? Les Auvergnats existent-ils ? Ont-ils jamais existé ? Y eut-il des permanences ? Les paysages eux-mêmes changèrent dans leur morphologie, leur couverture végétale, dans l'emprise humaine qu'ils supportèrent. Ils changèrent aussi par le regard que l'on porta sur eux. Où l'un voyait, au XVIII^e siècle, « un escarpement presque perpendiculaire », l'autre pouvait vanter, un siècle plus tard « l'harmonieuse majesté » des monts d'Auvergne. Quelle continuité, à part l'appellation, de la peuplade des arvernes d'il y a 2300 ans à la « Région Auvergne » [région « arverne »] d'aujourd'hui ? La gageure est forte, à la mesure de l'intérêt que la problématique éveilla. Y eut-il jamais une réalité « auvergnate » à part celle de ces volcans que l'on ne découvrit d'ailleurs comme tels que tardivement et qui déstructurent plus qu'ils n'identifient l'espace et la Région Auvergne d'aujourd'hui ? La conquête royale, les administrations d'ancien régime, révolu-

tionnaire et contemporaine, l'organisation ecclésiastique, les pratiques culturelles, donnèrent-elles une cohérence à l'espace, au groupe humain qui l'occupa, l'occupe encore, jusqu'à développer ce sentiment d'appartenance indispensable à l'existence d'une identité? Est-on en présence d'un isolat ou d'un carrefour d'influences largement ouvert sur l'extérieur tant en termes de flux que de reflux? Autant de questions, parmi beaucoup d'autres, auxquelles les auteurs de cet essai se sont affrontés, sans jamais prétendre à l'exhaustivité mais en s'efforçant de marquer le point actuel des connaissances scientifiques issues de la recherche la plus récente.

Autant dire que l'on ne trouvera ici ni un manuel ni un cours sur l'histoire d'Auvergne mais un ouvrage aux multiples entrées, qui peut se prendre dans le désordre et aimerait alimenter une réflexion sur la réalité perçue ou montrée d'une entité historique réelle et imaginaire à la fois. La variété des auteurs ainsi que les avancées plus ou moins marquées de la recherche selon les thèmes et les périodes pourront expliquer l'existence de relatifs déséquilibres, clairement assumés, et peut-être de quelques développements iconoclastes.

Le choix d'une approche thématique a permis d'aborder la problématique sous trois angles différents mais convergents: il a fallu cadrer les espaces en prenant en compte la mobilité des paysages ainsi que la progressivité et la variété de leur occupation; le second thème ouvre sur les rapports de pouvoirs et les influences susceptibles d'organiser les groupes sociaux et de propager une conscience identitaire; le troisième thème enfin, en introduisant dans le domaine culturel et celui des images ou archétypes, devrait permettre de mettre en valeur l'« exception auvergnate » si exception auvergnate il y a.

Quant au cadre géographique retenu, force est de lui reconnaître un certain arbitraire, mais pas plus grand que celui qui a présidé au regroupement des quatre départements constituant la « Région Auvergne » qui aurait aussi bien pu se dénommer Bourbonnais! Les ducs de Bourbon n'avaient-ils pas réuni sous leur autorité un espace proche de celui de l'actuelle région administrative? Quoi qu'il en soit l'Auvergne d'aujourd'hui est bien constituée des départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme qui forment, à ce titre, le champ de l'investigation.

D. M.



Fig. 82 - La Cité arverne au Haut-Empire (F. T.)

La cité arverne à l'époque romaine

L'INTÉGRATION DE LA CITÉ ARVERNE DANS L'EMPIRE ROMAIN

Après la reddition de Vercingétorix à Alésia en 52, le territoire arverne entre dans l'empire romain. Bien que ce soit un chef arverne qui ait pris la tête de l'insurrection gauloise contre les troupes romaines dans la phase finale de la guerre des Gaules, César ménage le peuple arverne et traite avec lui comme avec les Eduens. Des ambassadeurs arvernes viennent le trouver à Bibracte, « se déclarant prêts à faire ce qu'il aura ordonné ». Le général romain « exige un grand nombre d'otages ; il rend aux Eduens et aux Arvernes environ vingt mille prisonniers » (*Guerre des Gaules*, VII, 90, 1-3). Tant de clémence s'explique vraisemblablement, comme on l'a dit plus haut, par l'existence d'un parti pro-romain au sein de l'aristocratie arverne. L'oncle de Vercingétorix, Gobannitio, pourrait en être l'un des représentants, tout comme Epasnactos, qui est considéré par César comme « un grand ami du peuple romain » (Hirtius, *Guerre des Gaules*, VIII, 44, 3). L'allégeance des Arvernes ne sera pas remise en question lors des événements de 21 de notre ère, ni même au plus fort de la crise de 68-70, bien que des Arvernes aient alimenté les troupes de Vindex, aux côtés d'Eduens et de Séquanes, dans une révolte qui, d'ailleurs, n'était pas dirigée contre l'autorité romaine mais contre les excès de Néron. Les Arvernes, comme les Eduens, offrent donc l'exemple d'une rapide et réelle assimilation.

Cette intégration est d'abord politique. Lorsque César arrive en Gaule en 58 avant J.-C., le territoire arverne faisait partie de la Celtique. Cette vaste région s'étendait de la Garonne à la Seine, couvrant la majeure partie de la Gaule chevelue. Dans les années 16-13 avant J.-C., vraisemblablement lors d'un premier séjour à Lyon, Auguste, petit-neveu et fils adoptif de César, devenu *princeps*, découpe la Gaule en trois provinces impériales dont les limites sont très différentes de celles des trois grands ensembles décrits par César moins d'un demi-siècle plus tôt (Fig. 82). Il s'agit en effet de constituer des unités territoriales à peu près équivalentes et se rejoignant vers Lyon. Le territoire arverne est alors intégré à la province d'Aquitaine, qui s'étend désormais jusqu'à la Loire, tandis que les Eduens se retrouvent en Lyonnaise. Cependant, Auguste administre les Trois Gaules comme un ensemble unique, y déléguant de grands personnages de sa famille, comme ses gendres Tibère et Drusus, ou son petit-neveu Germanicus. C'est seulement sous Tibère que les *Tres Galliae* deviennent vraiment indépendantes. Chacune est alors administrée par un gouverneur représentant l'empereur, un légat proprétorien doté de pouvoirs très larges, puisqu'il est responsable tout à la fois de l'ordre public, de la défense, de la justice et de la levée de l'impôt. Au 1^{er} siècle de notre ère, la capitale de l'Aquitaine est installée à Saintes, avant d'être transférée à Bordeaux au siècle suivant.

Rome n'avait pas les moyens d'intervenir à un échelon inférieur à celui de la province : elle laisse donc en place les circonscriptions et les institutions traditionnelles des cités gauloises, qui deviennent rapidement le cadre fondamental de l'administration et de la vie politique des provinces. Les Trois Gaules comptaient une soixantaine de *civitates* au Haut-Empire. Strabon nous apprend que les Vellaves, autrefois sujets des Arvernes, en étaient détachés à son époque, au début

du 1^{er} siècle de notre ère (*Géographie*, IV, 2, 2-3). Mais la cité des Arvernes, conservée dans les limites qui étaient les siennes à l'époque de l'indépendance, demeurait l'une des plus grandes d'Aquitaine⁴⁶. Après la conquête, le pouvoir romain avait cherché à ménager ce peuple puissant en lui octroyant le statut privilégié de cité libre (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, IV, 33, 19), généralement donné aux peuples vaincus par les armes mais pardonnés, qui bénéficiaient d'un allègement du tribut. Au 1^{er} siècle, les Arvernes auraient obtenu le droit latin, qui donnait à tous les hommes libres les droits civils des citoyens romains et à tous les magistrats la citoyenneté romaine complète⁴⁷. C'était pour ces derniers une source de prestige social considérable, puisque ces « hommes nouveaux », une fois rattachés à l'une des trente-cinq tribus de Rome, pouvaient accéder aux honneurs, et même à l'ordre équestre, voire au Sénat.

On imagine bien que ces notables constituaient de précieux interlocuteurs pour le pouvoir romain à l'échelle de la cité. On ignore malheureusement qui composait cette élite dirigeante. A l'origine, vraisemblablement des *equites*, des nobles issus de l'aristocratie guerrière et foncière arverne, dont certains s'étaient peut-être également enrichis par le commerce. Ensuite, assurément, de gros propriétaires fonciers dont on retrouve les *villae* en Limagne jusqu'à l'aube du Moyen-Age. Au v^e siècle, Sidoine Apollinaire est encore l'un des représentants de cette aristocratie foncière municipale. L'épigraphie ne permet guère d'être plus précis. Elle nous apprend toutefois l'existence de citoyens arvernes ayant accédé aux plus hauts honneurs provinciaux en devenant prêtres du culte impérial au sanctuaire fédéral du Confluent, à Lyon, après avoir accompli une carrière municipale dans la cité arverne. L'un d'eux, Caius Servilius Martianus, fils de Caius Servilius Domitus, appartenait à une famille assurément très en vue à Augustonemetum : les *Servilii*. En effet, les *sacerdotes* du temple de Rome et d'Auguste, qui présidaient le conseil des trois provinces, étaient choisis parmi les plus éminents des anciens magistrats et prêtres publics des cités des Trois Gaules. Le fait qu'un autre prêtre fédéral d'origine arverne, dont le nom n'a pas été conservé, ait été honoré dans sa propre cité par le conseil des Trois Gaules constitue une marque d'honneur suffisamment exceptionnelle pour que l'on reconnaisse là un personnage de premier plan, non seulement dans sa cité d'origine, mais aussi sur la « scène politique » gauloise.

Ces inscriptions ne donnent malheureusement aucun détail sur les institutions municipales des Arvernes, se contentant de résumer la carrière des notables précédents par une formule laconique (« ayant accompli tous les honneurs dans sa patrie »). Au Haut-Empire, la grande cité des Arvernes possédait à coup sûr les magistratures municipales traditionnelles, annuelles et collégiales, organisées en *cursus honorum* : la questure et/ou l'édilité, et vraisemblablement le duumvirat, comme c'était le cas chez les Bituriges, les Eduens et les Vellaves. Cette magistrature supérieure de type romain, attestée par une inscription découverte dans le temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme, avait sans doute pris la suite d'une magistrature gauloise : on pense au vergobret, attesté chez les Eduens pendant la guerre des Gaules, et chez les Bituriges, les Lémovices et les Vellaves sous l'Empire⁴⁸. Le conseil des décurions, qui regroupait les anciens magistrats, constituait l'élite de la bourgeoisie municipale.

46 - B. RÉMY, *Inscriptions Latines d'Aquitaine (ILA)*. Bordeaux, IRAM, 1996, pp. 15-18 (Arvernes).

47 - A. CHASTAGNOL, Le problème de la diffusion du droit latin dans les Trois Gaules. Dans *La Gaule et le droit latin*. Lyon-Paris, De Boccard, 1995, pp. 181-190.

48 - M. DONDIN-PAYRE, Magistratures et administration municipale dans les Trois Gaules. Dans *Cités, municipales, colonies*. Paris, P. U. Sorbonne, 1999, pp. 150-153 (carte p.151).

APPORTS DE L'ÉPIGRAPHIE : LES MAGISTRATS DE LA CITÉ ARVERNE

Laurent LAMOINE¹

« Une désespérante pauvreté » ! Ce constat de M. Labrousse touchant la documentation épigraphique sur les institutions de Toulouse sous le Haut-Empire pourrait parfaitement s'appliquer à la cité des Arvernes pour le même domaine et la même période². On dispose d'un corpus constitué au moins de trois ou quatre documents : une inscription du sanctuaire du Confluent, trois fragments d'une ou deux inscriptions de Clermont-Ferrand et un fragment d'une inscription du sanctuaire du Puy de Dôme. Cette documentation très réduite ne doit pas conduire à penser que la cité des Arvernes était sous-développée du point de vue institutionnel. C'était une *civitas* importante sous le Haut-Empire. Elle devait donc posséder les institutions et le personnel politique d'une grande cité.

LES DOCUMENTS

1) *CIL*, XIII, 1706

Il s'agit d'une inscription gravée sur une base trouvée dans une maison contiguë à l'église Saint-Cosme à Lyon. Elle se trouve au Musée de la civilisation gallo-romaine. D'après la notice du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, L. Jacquemin et J.-J. Estrangin³ affirmaient, par erreur, que la base venait d'Arles et qu'elle avait été donnée à l'archevêque de Lyon par les consuls arlésiens en 1640. S'appuyant sur la paléographie, O. Hirschfeld propose le Ier ou le IIe siècle pour la datation.

C(aio) [Se]rvilio / M[ar]tiano / Arverno / C(aii) Servilii / Domiti filio / sacerdoti ad / templum Romae / et Augustorum / tres provinciae Galliae

« A Caius Servilius Martianus, Arverne, fils de Caius Servilius Domitus, prêtre au temple de Rome et des Augustes, les trois provinces de la Gaule ».

Il s'agit d'une inscription honorifique gravée sur la base de la statue offerte par les Trois Gaules au prêtre du culte impérial fédéral qui présidait aussi le conseil des trois provinces au sanctuaire du Confluent, à Condate, à côté de Lyon. Cette statue était installée dans le sanctuaire. Comme il était de coutume, on a pris soin d'indiquer l'origine du prêtre : il vient de la cité des Arvernes.

On a pris soin aussi de donner la filiation développée du personnage : les *tria nomina* du père, C. Servilius Domitus. On a voulu honorer le fils et le père, la famille *Servilia* de la cité des Arvernes, une famille qui comptait sans aucun doute à Augustonemetum. On ne mentionne pas de carrière municipale pour C. Servilius Martianus, même sous la forme résumée *omnibus honoribus*. Cependant, on peut estimer que les *Servilii* appartenaient bien à l'élite dirigeante de la cité arverne, les *sacerdotes* étant choisis parmi les notables, anciens magistrats et prêtres publics de la cité. L'onomastique n'est pas d'un grand secours : le gentilice et les *cognomina* sont italiens et courants⁴.

2) *ILA*, Arvernes, 5 (*CIL*, XIII, 1463a-c)

Il s'agit de trois blocs, deux en domite (a et b) et un en arkose (c), qui seraient les fragments d'une même inscription. Ils ont été trouvés en haut de la rue des Gras à Clermont, quand la maison dite Perret a été démolie pour construire l'extension de la cathédrale. Ces trois fragments sont conservés au musée Bargoin de Clermont-Ferrand. O. Hirschfeld propose de les dater du Ier siècle d'après la paléographie ; B. Rémy opte quant à lui pour la seconde moitié du IIe siècle en s'appuyant sur la paléographie et le formulaire *omnibus honoribus*, attesté tardivement en Lyonnaise⁵.

1 - Doctorant à l'Université Blaise Pascal, Clermont II.

2 - M. LABROUSSE, *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths*. EFR 212, Paris, De Boccard, 1968, p. 494.

3 - L. JACQUEMIN L., *Guide du voyageur dans Arles*. Arles, 1835, p.240. J.-J. ESTRANGIN, *Etudes archéologiques, historiques et statistiques sur Arles*. Aix, 1838, p. 151.

4 - W. SCHULZE, *Geschichte lateinischer Eigennamen*. Berlin, 1904, pp.231 et 454 (Servilius). I. KAJANTO, *The Latin Cognomina*. Helsinki, 1965, pp.150 (Martianus), 94 et 351 (Domitus).

5 - B. RÉMY renvoie à L. WIERSCHOWSKI, *AE* 1980, 615 und das erste auftreten der formel « omnibus honoribus in colonia sua functus » in den westlichen provinzen. *ZPE*, 64, 1986, pp. 287-294.

.../...

.../...

a) [--]to Qua[--]

b) [-- omnibus h]onorib[us in] c) patria su[a functo] / [t]res pro[vinciae Galliae]

« A ...tus Qua..., ayant accompli tous les honneurs dans sa patrie..., les trois provinces de la Gaule ».

B. Rémy rappelle que c'est A. Allmer, le premier, qui a rapproché les trois fragments ⁶. O. Hirschfeld l'a suivi. A. Chassagnol, consulté par B. Rémy, est resté favorable au rapprochement malgré la différence de matériau (domite/arkose). Avec prudence B. Rémy se range à son avis. Il prend soin cependant de rappeler que P.-F. Fournier avait déjà noté le problème ⁷. Il n'est pas impossible que l'on ait affaire à deux monuments différents et donc, peut-être, à deux notables distincts dont la carrière municipale serait résumée par la même formule *omnibus honoribus in patria functus*. B. Rémy écarte les fragments *ILA, Arvernes*, 6 et 7 qui n'appartiendraient pas à cette inscription honorifique, hypothèse au contraire défendue par P.-F. Fournier.



ILA, Arvernes, 6 (*ILTG*, 194) ⁸

Le bloc, en arkose, a été découvert, à une date qui n'est plus connue, « dans le mur de la chapelle nord de la crypte de la cathédrale » (B. Rémy). Il serait conservé *in situ*. B. Rémy propose de le dater du I^{er} au III^e siècle. P. Willeumier notait une « belle écriture du I^{er} siècle » !

[--]onec[--] / [--C?]opiosa[--]

P.-F. Fournier proposait [--]onec(e?)[--] / [--]opios(a?)[--]

La gravure du fragment serait moins soignée que celle de l'inscription *ILA, Arvernes*, 5. La hauteur des lettres est identique. Pour P. Willeumier, ce bloc appartient à l'inscription *CIL*, XIII, 1463. En 1961, P.-F. Fournier ne proposait pas ce rapprochement ; en 1970, il suivait P. Willeumier. On peut proposer peut-être le rapprochement avec le fragment c de l'inscription *ILA, Arvernes*, 5. *Copiosa* est un *cognomen* attesté mais rare ⁹.

ILA, Arvernes, 7 (*CIL*, XIII, 1479d)

Le bloc en domite, « découvert à une date et en un lieu inconnus » (B. Rémy), est conservé au musée Bargoin. La datation est la même que pour l'inscription précédente. B. Rémy souligne que la gravure est aussi moins soignée.

[--]rai[--] / [--]+[.]f ou e[--]

En conclusion, il s'agit soit d'une inscription honorifique pour un Arverne qui a été sans doute prêtre au sanctuaire fédéral après une carrière municipale chez les Arvernes, résumée par la formule *omnibus honoribus in patria sua functus*, soit de deux notables dont un seul a été honoré par les trois provinces. Dans le fragment c, ce sont les Trois Gaules qui font la dédicace. Il n'est pas nécessaire de faire de ce notable un *iudex arcae* des Trois Gaules ¹⁰. La dédicace d'un

6 - A. ALLMER, *Revue épigraphique*, I, 1, 1878, p. 11, n°19.

7 - P.-F. FOURNIER, Découvertes postérieures à 1954 et complément de l'inventaire des découvertes antérieures. *Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand*, Clermont-Ferrand, IEMC, 1970, p. 310, note 29.

8 - P. WILLEUMIER, *Inscriptions latines des Trois Gaules (ILTG)*. Paris, CNRS, 1963, pp. 71-72, tributaire de Fournier P.-F. (1961) *Gallia*, 19, 1961, p. 361, fig. 11.

9 - I. KAJANTO, *The Latin Cognomina*, op. cit., p. 281.

10 - M. DONDIN-PAYRE, Magistratures et administration municipale dans les Trois Gaules. Dans *Cités, municipes, colonies*. Paris, PUSorbonne, 1999, p. 154.

.../...

.../...

monument honorifique pour un prêtre fédéral, dans sa cité, par le conseil des Trois Gaules, est une marque d'honneur remarquable et rare ¹¹. On connaît les témoignages célèbres de Saintes (*CIL*, XIII, 1049, *ILA*, Santons, 19) et de Vieux (le marbre de Thorigny, *CIL*, XIII, 3162).

3) *ILA*, Arvernes, 77 (*CIL*, XIII, 1525)

Il s'agit d'un fragment de plaque de marbre blanc, découvert en 1875 au sommet du Puy de Dôme, « près des terrasses, au sud du temple principal » (B. Rémy). Il est conservé au musée Bargoin. B. Rémy propose de le dater du I^{er} au III^e siècle.

[—II ou IV]virum [—]

A. Allmer proposait [*Merc*]ur(io) M ¹². B. Rémy suit O. Hirschfeld.

Il ne serait pas saugrenu d'avoir une mention d'un ou des magistrats supérieurs de la cité dans le grand sanctuaire, sans doute de statut public, des Arvernes.

SYNTHÈSE

La cité des Arvernes des I^{er}-III^e siècles de notre ère, devait posséder assurément les magistratures municipales traditionnelles, organisées en *cursus honorum* : la questure et/ou l'édilité puis le duumvirat ou le quattuorvirat. L'inscription du Puy de Dôme ne permet pas de trancher entre les deux magistratures supérieures. En Gaule Narbonnaise, les cités pérégrines, qui jouissent du droit latin et du titre de colonie, sont dirigées par des quattuorvirs ¹². La cité des Arvernes possède le droit latin mais n'est pas connue comme colonie latine ¹⁴. De plus, on ne peut pas généraliser aux Trois Gaules la situation de la Narbonnaise. Remarquons simplement que les Bituriges Cubes, les Eduens et les Vellaves, qui entourent les Arvernes, les deux premiers peuples au nord, le troisième au sud, connaissent le duumvirat ¹⁵. La magistrature supérieure des Arvernes, de type romain, a pris sans aucun doute la suite d'une magistrature de type gaulois. Nous n'avons certes aucun témoignage pour les Arvernes. Cependant, il est intéressant de remarquer encore que, tout autour de la cité des Arvernes, on peut noter la présence du célèbre vergobret : chez les Eduens, pendant la guerre des Gaules, chez les Bituriges Cubes, les Lémovices et les Vellaves, sous l'Empire ¹⁶. Les Vellaves dépendaient des Arvernes avant la conquête césarienne. On peut très bien imaginer des emprunts, dans le champ des institutions, entre les deux peuples, des Vellaves aux Arvernes en particulier.

Deux témoignages sur trois renvoient au sanctuaire du Confluent, où Caius Servilius Martianus et l'anonyme (ou l'un des deux anonymes) sont prêtres fédéraux. On note ainsi l'importance de la légation au sanctuaire et du sacerdoce de Rome et d'Auguste pour couronner la carrière locale dans le cadre des trois provinces. Condate est le rendez-vous des grands notables gaulois. Les notables arvernes semblent très actifs au sein du *concilium*. A titre de témoignage supplémentaire, on peut rappeler que l'un des dédicants de l'inscription honorifique de Lyon offerte à Timésithée en 238-239 est un Arverne et sans doute délégué de sa cité au conseil : C. Atilius Marullus ¹⁷. Ce Marullus serait plongé au cœur des événements et des intrigues de l'année 238 qui accompagnent le ralliement du conseil des Trois Gaules à l'empereur Gordien III ¹⁸. C'est le conseil des Trois Gaules qui prend l'initiative d'honorer ces personnages. L'expression épigraphique, qui semble réduite chez les Arvernes comme dans toutes les Trois Gaules (la colonie romaine de Lyon mise à part), semble ainsi se développer grâce au sanctuaire du Confluent.

11 - H.-G. PFLAUM, *Le marbre de Thorigny*. Paris, Champion, 1948, p. 18.

12 - A. ALLMER, *Revue épigraphique*, III, 61, 1891, p. 94.

13 - J. GASCOU, Duumvirat et quattuorvirat dans les cités de Narbonnaise. *Epigraphia*, EFR 143, Paris, DE BOCCARD, 1991, pp. 547-563.

14 - La cité des Arvernes aurait pu posséder le statut de municipes. Pour la question du quattuorvirat dans les Trois Gaules, voir M. DONDIN-PAYRE, Magistratures et administration municipale dans les Trois Gaules, *op. cit.*, pp. 187-191.

15 - *CIL*, XIII, 1197, 1376-77, 11151, 2585, 2670, 1577 (un *Ilvir bis* qui est aussi *praef. coloniae*).

16 - M. DONDIN-PAYRE, Magistratures et administration municipale dans les Trois Gaules, *op. cit.*, pp. 150-153 (carte p. 151).

17 - *CIL*, XIII, 1807.

18 - Voir la démonstration, qui reste magistrale (malgré X. LORJOT, *ANRW*, II, 2, 1975, p.735 et suiv.), de H.-G. PFLAUM, *Le marbre de Thorigny*, *op. cit.*, et *Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain*, II, Paris, 1960, n°317.

AUGUSTONEMETUM : APPROCHE ARCHÉOLOGIQUE DU CHEF-LIEU DE CITÉ

L'exercice des magistratures et plus largement le fonctionnement de la vie civique avaient pour cadre le chef-lieu de cité, Augustonemetum, fondé à la fin du 1^{er} siècle avant J.-C. au nom de l'empereur Auguste, sous le regard bienveillant des dirigeants arvernes. Quelle était la physionomie de cette ville ? Le silence des sources écrites contraint à s'en remettre exclusivement à l'archéologie pour tenter de répondre à cette question. Or, malgré les progrès récents des découvertes, celle-ci donne encore une image très lacunaire et imprécise du chef-lieu de cité arverne.

Outre les mentions de Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours, quelques historiens (F. Fuzier, J. Savaron), à l'époque moderne, ont traité des « curiosités » antiques de Clermont. Il faut néanmoins attendre la fin du XVIII^e siècle, sous l'influence de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, pour que la première société littéraire de Clermont naisse, et qu'avec elle apparaissent les premiers travaux archéologiques, conduits par l'abbé A. Delarbre, J. Dufraisne de Vernines, J.-B. Bouillet, P.-P. Mathieu et d'autres.

En 1910, A. Audolent élabore la première carte archéologique⁴⁹. S'il s'attache déjà à réaliser des observations de terrain, les investigations de l'archiviste P.-F. Fournier marquent, à partir des années 1940, le réel début des réflexions sur le développement de l'occupation du sol⁵⁰. L'essor de l'archéologie préventive, depuis une dizaine d'années, a généré un apport nouveau de connaissances sur un processus d'urbanisation qui reste encore aujourd'hui davantage fondé sur une modélisation théorique que sur l'analyse des données archéologiques.

Le premier nom de Clermont, Νεμωσσοζ, est mentionné par Strabon (*Géographie*, IV, 2, 3) au début du 1^{er} siècle. Il évoque un sanctuaire gaulois. Le nom du fondateur de la ville romaine, Auguste, lui est associé dès la première moitié de ce siècle, comme en témoignent Ptolémée (*Géographie*, II, 7, 12) mais aussi plusieurs bornes milliaires datées de 45-46⁵¹. À défaut d'avoir jusqu'à présent découvert des traces d'occupation antérieure, la tradition historique voit en Augustonemetum une création *ex nihilo*, au nom d'Auguste, lors de la mise en place du réseau routier d'Agrippa qui, en Aquitaine, relie Lyon aux quatre capitales de cités fondées à l'époque augustéenne : Feurs, Clermont, Limoges et Saintes (Strabon, *Géographie*, IV, 6, 11).

A *Augustonemetum* est ajouté très rapidement, peut-être dès les années 120, le nom du peuple *Arvernorum*, avant que ne s'efface le nom propre et qu'apparaisse sur les milliaires *civitas Arvernorum*, à partir du milieu du II^e siècle. Au Bas-Empire ne reste qu'un cas régime pluriel : *Arverni*, *Arvernīs*, *Arvernos*, qui disparaîtra après plusieurs siècles de coexistence, pour laisser la place, aux XII^e et XIII^e siècles, au seul *Claramont*.

Augustonemetum se développe sur une butte d'origine volcanique, orientée nord-sud, haute de près de vingt mètres, pour une longueur d'environ deux kilomètres et une largeur d'un kilomètre⁵². Cette butte est bordée à l'est par un vaste plan incliné, au pendage ouest-est, constitué d'alluvions anciennes, au sud et à l'ouest, par le lac de cratère de Jaude-Salins et au nord, par le cratère de Fontgiève et les marais de la Tiretaine.

49 - A. AUDOLLENT, Clermont gallo-romain. *Mélanges littéraires publiés par la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand à l'occasion du centenaire de sa création (1810-1910)*. Clermont-Ferrand, 1910, pp. 103-153.

50 - E. DESFORGES, G. FOURNIER, P.-F. FOURNIER, J.-J. HATT, F. IMBERDIS, *Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand*. Institut d'Etude du Massif Central, Clermont-Ferrand, 1970. P.-F. FOURNIER, Clermont-Ferrand. Aperçu de l'histoire de son développement. *Mélanges Marius Vazeilles. Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, Tulle, 1974, pp. 149-159.

51 - C. JULLIAN, Clermont d'Auvergne. *Revue des Etudes anciennes*, 15, 1913, pp. 421-424.

52 - M. PROVOST, C. MENNESSIER-JOUANNET, *Clermont-Ferrand*. Carte archéologique de la Gaule, 63/1. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994, pp. 119-278 et bibliographie complète jusqu'en 1994.

L'exiguïté et la topographie de la butte ont nécessité très tôt la réalisation d'importants travaux de drainage et d'assainissement des zones semi-palustres, en particulier à l'ouest, dans le quartier de Jaude, afin de gagner de nouveaux terrains sur les marais. En 1995, la fouille du Carré Jaude, îlot de près de 8 000 m² bordé par les rues E. Gilbert, Bonnabaud, Giscard de la Tour Fondue et Barrière de Jaude, en plein cœur du maar de Jaude, a permis d'identifier une grande phase d'assainissement du terrain entre le règne de Claude et le troisième quart du 1^{er} siècle⁵³. Un remblaiement bien caractérisé a aussi été observé au nord-ouest, en bordure de la voie d'Agrippa, qui emprunte le pédoncule entre les deux maars de Jaude et Fontgiève, dans l'actuel quartier du Changil⁵⁴.

À l'exception du supposé sanctuaire protohistorique auquel aurait succédé le temple antique de *Vasso Galate*, aucun élément archéologique ou historique ne peut aujourd'hui expliquer le choix de ce site de plaine aux contraintes naturelles non négligeables⁵⁵.

La croissance de la ville est notable à partir du règne de Claude. Les interventions archéologiques récentes – comme celles de l'École de Commerce, boulevard Trudaine, en 1990, et de l'Ilot Neyron — Denis Papin, en 1993, ou celle de la Place de la Bourse en 1998 – montrent que les aménagements (rues, *domus*) génèrent eux aussi sur la butte d'importants travaux de nivellement et de mise en place de terrasses artificielles creusées dans le tuff-ring (fig. 83)⁵⁶.

Les limites de la ville du Haut-Empire sont définies par la présence de nécropoles et de dépotoirs, généralement implantés aux abords des axes routiers et identifiés comme tels depuis de nombreuses années (fig. 84) : – au nord, sur le revers très abrupt de la butte, dans les actuels quartiers de Saint-Alyre – Delille ; – au nord-est et à l'est, autour des rues Niel et de la Liève ; – au sud-est, dans la partie marécageuse du ruisseau de la Tiretaine, dans l'axe de l'actuel boulevard Lafayette ; – au sud-ouest, dans le quartier des Salins, et rues Marx Dormoy/Poncillon ; – à l'ouest, dans le quartier de l'hôpital Sainte-Marie et du lycée Amédée-Gasquet. Pourtant, l'emprise urbanisée n'est pas connue avec précision, à l'exception de l'extrémité méridionale, à la hauteur de



Fig. 83 - *Decumanus* de la rue Tour-la-Monnaie (versant occidental). La mise en place de la chaussée dallée, mal datée, a nécessité l'apport d'une assise argileuse épaisse de plus de 0,60 m pour atténuer le relief. Malgré cela, la pente de la rue dépasse 12% (cliché P. Arnaud).

53 - S. HETTIGER, *La fouille du Carré Jaude (Clermont-Ferrand)*. DFS, rapport dactylographié, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1995, 2 vol. Egalement : S. HETTIGER, Carré Jaude (Clermont-Ferrand). *BSR Auvergne*, 1997, pp. 68-70.

54 - J.-M. SAUGET, M.-C. PIN, Clermont-Ferrand. *Deuxième colloque d'Aquitania «Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule. Histoire et archéologie» (Bordeaux, 13-15 septembre 1990)*. VI^e supplément à *Aquitania*, 1992, pp. 66-76.

55 - P.-F. FOURNIER, Le monument dit «Vasso de Jaude» à Clermont-Ferrand. *Gallia*, 28, 1965, pp. 103-150. P.-F. FOURNIER., O. LAPEYRE, Nouvelle fouille au monument Vasso de Jaude à Clermont-Ferrand. *Gallia*, 30, 1972, pp. 225-234.

56 - A.-M. JOUQUAND, *La fouille de l'École Supérieure de Commerce (Clermont-Ferrand)*. Rapport d'intervention dactylographié, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1990. S. HETTIGER, *La fouille de l'Ilot Neyron - D. Papin (Clermont-Ferrand)*. DFS, rapport dactylographié, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1993, 2 vol. Sur la limite orientale de la ville, voir aussi : S. HETTIGER, Avenue de Grande-Bretagne (Clermont-Ferrand). *BSR Auvergne*, 1996, p.69. S. GAIME, Église Notre-Dame du Port (Clermont-Ferrand). *BSR Auvergne*, 1996, p.72. S. GAIME, 45 avenue Albert Elisabeth. *BSR Auvergne*, 1997, p. 77.

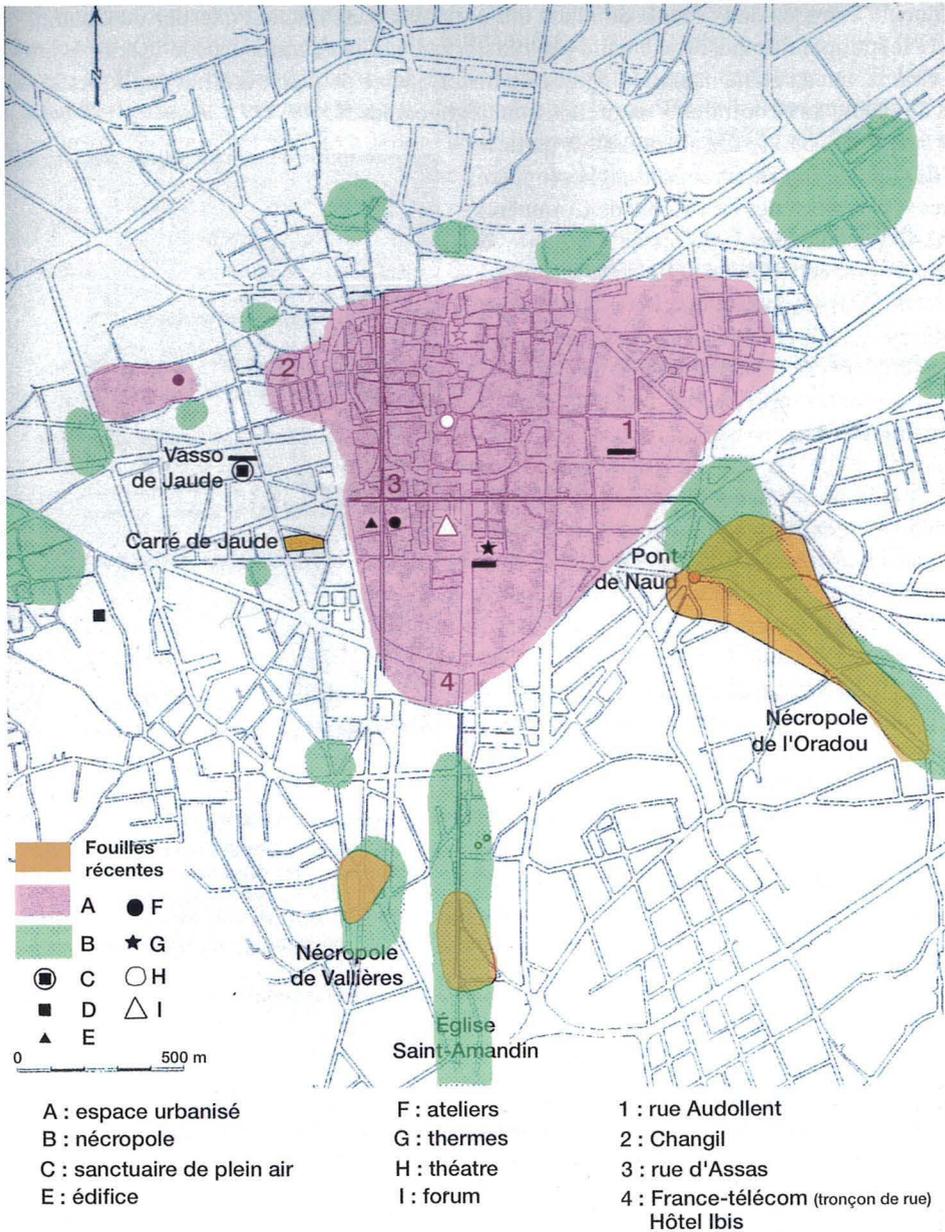


Fig. 84 - Plan schématique d'Augustonemetum tracé sur un fond de plan actuel de Clermont (C. Memessier-Jouannet)

l'actuel Rectorat, où une fouille archéologique a permis de mettre au jour en 1995 une voie de bordure ceinturant l'habitat⁵⁷. Quant à la fouille du Carré Jaude, elle a permis de reculer sans pouvoir la fixer la limite occidentale de la ville antique, jusque-là arrêtée en bordure immédiate de la butte, à la hauteur de l'actuelle place de Jaude, selon un schéma préétabli fondé sur l'idée que cette zone semi-palustre était peu favorable par nature à une occupation⁵⁸.

L'organisation interne de la ville pose elle aussi de nombreuses interrogations. S'appuyant sur l'analyse des plans anciens et du cadastre « napoléonien » de 1831, J.-M. Sauget en 1982 et J.-M. Pinon en 1986 ont proposé de reconnaître dans le plan de la ville moderne une trame viaire antique de 120 m d'entraxe⁵⁹. Quelques tronçons de voies antiques observés en fouille viendraient corroborer ce schéma encore très théorique. Mais il faut souligner qu'ils sont peu nombreux (quatre environ) et qu'ils ont été étudiés seulement en coupe stratigraphique ou en plan sur quelques mètres carrés : leur représentativité reste donc limitée. Est-il raisonnable de créditer un modèle aussi précis alors que la topographie même du site semble par définition peu propice à la régularité ?

En ce qui concerne la répartition des habitats privés et des édifices publics, les hypothèses sont multiples, à défaut, encore une fois, de pouvoir s'appuyer sur des éléments archéologiques « forts ». A l'exception de quelques thermes (privés ou publics ?), aucun édifice public n'est caractérisé sur la butte. Le forum se situe-t-il place de la Victoire, comme le pensait A. Audollent, ou dans le quartier de l'actuelle poste centrale Saint-Eloi, à quelques mètres au sud, comme le suggère J.-M. Sauget ? En 1997 et 1998, le suivi archéologique de la rénovation de la voirie aux abords de la cathédrale n'a apporté aucun argument favorable à la première de ces hypothèses⁶⁰. En revanche, la découverte, sur le site du Carré Jaude, d'un édifice monumental de type « marché couvert » de plus de 100 m de longueur et de 10 m de largeur permet d'envisager l'existence d'un grand quartier public en bordure occidentale de la butte, non loin du sanctuaire de *Vasso Galate*, et non pas sur sa partie sommitale, exiguë – tout au moins au Haut-Empire puisque le site du Carré Jaude est abandonné au cours de la deuxième moitié du III^e siècle (fig. 85).

57 - S. LIEGARD, *La fouille du Rectorat, 49 boulevard Gergovia à Clermont-Ferrand*. DFS, rapport dactylographié, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1995. S. LIEGARD, 49 boulevard Gergovia. *BSR Auvergne*, 1997, pp.72-73. A propos de la limite méridionale de la ville, voir aussi : C. MENNESSIER-JOUANNET, N. CHARLY-ARBARET, *Nécropole gallo-romaine de « Vallières ». Suivi des travaux d'assainissement de l'avenue de la Libération à Clermont-Ferrand (63)*. DFS, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 2000. J.-M. PARDON, 38 avenue des Paulines (Clermont-Ferrand). *BSR Auvergne*, 1997, p.71. P. ARNAUD, 36 rue du Mont-Mouchet (Clermont-Ferrand). *BSR Auvergne*, 1998, p.57. S. HETTIGER, E. LACOSTE, Caserne Fontfrède. *BSR Auvergne*, 1999, p. 60.

58 - S. HETTIGER, *La fouille du Carré Jaude...*, *op. cit.* Sur la limite occidentale de la ville, voir aussi P. ARNAUD, Rues Bonnefons, de la Garde et de Serbie. *BSR Auvergne*, 1998, p.58. S. GAIME, Rues Fontgiève, Gautrez et Sainte-Rose. *BSR Auvergne*, 1999, pp.62-63. Y. DEBERGE, Hôpital psychiatrique Sainte-Marie. Angle des rues Amadéo et Antoine Menat. *BSR Auvergne*, 1999, p. 65.

59 - J.-M. SAUGET, Clermont-Ferrand. *Actes du colloque international d'archéologie urbaine (Tours, 1980)*. Paris, 1982, pp.442-445. J.-M. SAUGET, B. SAUGET, Réflexions sur le processus d'urbanisation d'Augustonemetum (Clermont-Ferrand) à partir de quelques observations chronostratigraphiques. *Actes du colloque sur « Les débuts de l'urbanisation en Gaule et dans les provinces voisines »*. Caesarodunum, XX, 1985, pp.221-235. J.-M. SAUGET, B. SAUGET, D. PARENT, Notes sur la topographie urbaine de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). *Revue archéologique du Centre*, 27, 1988, pp.209-218. J.-M. SAUGET, M.-C. PIN, Clermont-Ferrand, *op. cit.* J.-M. SAUGET, O. RUFFIER, Y. ROUMEGOUX, J.-P. LOUSTAUD, Origine et développement topographique des agglomérations urbaines : en Aquitaine intérieure, les exemples de Bourges, Clermont-Ferrand et Limoges. *Deuxième colloque d'Aquitania « Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule. Histoire et archéologie » (Bordeaux, 13-15 septembre 1990)*. VI^e supplément à Aquitania, 1992, pp. 192-198. P. PINON, L'urbanisme romain en Gaule. *Dossiers d'Histoire et d'Archéologie*, Archéologia, 109, 1986, pp.24-29. R. BEDON, R. CHEVALLIER, P. PINON, *Architecture et urbanisme en Gaule romaine. II : L'urbanisme (52 av. J.-C. - 486 ap. J.-C.)*. Paris, Errance, 1988, pp. 123-126.

60 - P. ARNAUD avec la collaboration de F. BARR, P. BET, A. BOISSY, U. CABEZUELO, P. COMBES, C. LOUAIL, D. PARENT, M. PERNOT, C. SCULLER, P. VALLA, *Clermont-Ferrand (63). Place de la Victoire, Place de la Bourse et leurs abords. Abords de la cathédrale*. DFS, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1999, 3 vol., 862 p., 192 ill.

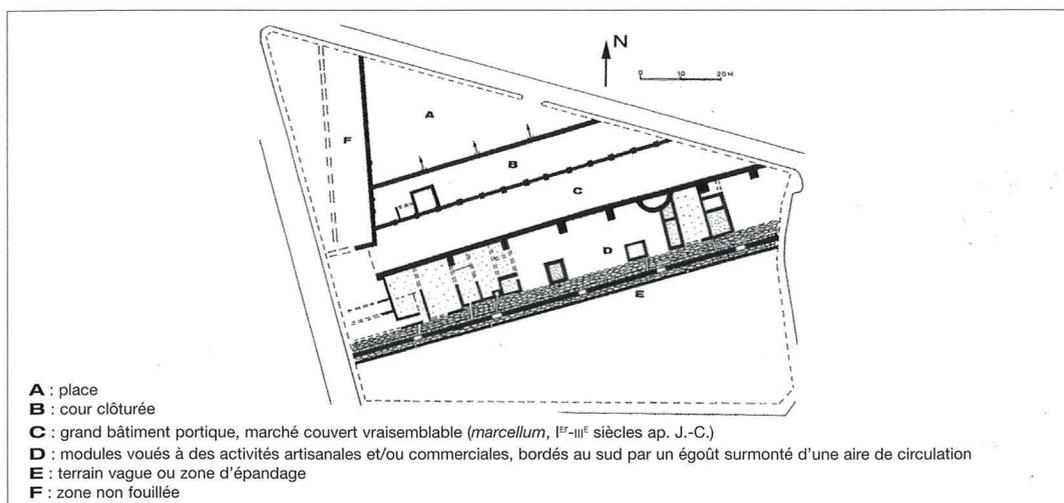


Fig. 85 - Clermont-Ferrand, Carré Jaude : restitution de la phase IV d'occupation du site, (état final des structures, 2^e moitié du III^e siècle) - (dessin Sophie Hettiger).

Des *domus* sont en revanche construites sur les pentes de la butte. Aucune habitation n'a encore été étudiée exhaustivement. Seules quatre d'entre elles ont été fouillées, sur des emprises de près de 1 000 m² : – en 1985-1986, à l'angle de la rue Rabanesse et du boulevard Gergovia, site de l'ancienne confiserie Humbert ; – en 1986, à l'angle des rues A. Audollent et Delarbre ; – en 1990, boulevard Trudaine, sur le site de l'École de Commerce ; – et en 1993, à l'angle des rues Villeneuve et D. Papin, sur le site de l'Ilot Neyron. Ces maisons s'organisent autour d'une cour centrale, entourée d'une galerie ou d'un péristyle. Trois grands états sont généralement notés : 1^{er} siècle, début 2^e siècle et III^e-IV^e siècles. A l'image de la *domus* de l'Ilot Neyron⁶¹, le premier état est plutôt modeste. Quelques sols de terre battue, des fosses et trous de poteaux ont été retrouvés. C'est au tout début du 2^e siècle qu'est construite une première *domus* présentant au centre de sa cour un bassin circulaire d'un diamètre de 6,80 m et d'une profondeur de 1,40 m (fig. 86). Un troisième et dernier état, au cours de la première moitié du III^e siècle, reprend globalement le plan de la *domus* précédente. Il est caractérisé par une architecture de terre et de bois, et comprend une cour-péristyle dallée sur laquelle s'ouvre une pièce de plus de 80 m² dont le sol est revêtu d'une mosaïque à décor géométrique, les murs étant recouverts d'enduits peints. Cette demeure de plan carré d'une superficie d'environ 2 200 m² semble avoir été abandonnée au milieu du IV^e siècle. Péristyle, mosaïque, enduits peints : les demeures, au moins dans leur dernier état, présentent une certaine monumentalité sans luxe ostentatoire.

Aucune hypothèse ne peut être avancée sur la densité et la répartition de ces constructions. Tous les îlots étaient-ils bâtis ? Se dessinait-il dans le paysage urbain des quartiers résidentiels ? Des quartiers d'artisans et de commerçants ? Les vestiges d'activités artisanales ont à ce jour été principalement retrouvés en périphérie occidentale de la ville : activités de potiers dans le quartier actuel de l'hôpital Sainte-Marie, activités de tabletterie dans les quartiers du Changil et du Fond de Jaude, activités de boucherie rue des Quatre-Passeports⁶². Des indices de l'existence, au cours du

61 - S. HETTIGER, *La fouille de l'Ilot Neyron - D. Papin*, op. cit. Egalement : S. HETTIGER, *Ilot Neyron-Papin (Clermont-Ferrand)*. BSR Auvergne, 1995, pp. 63-65.

62 - L. SIMON, *Recherches sur l'artisanat au sein des agglomérations de Gaule romaine. Approche critique des données concernant cinq sites de la province d'Aquitaine*. DEA, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, Institut d'Art et d'Archéologie, 1994. S. LIÉGARD, A. FOURVEL, *Document final de synthèse de l'opération préventive de fouilles archéologiques menée Rue des Quatre-Passeports (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme)*. DFS, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1997. S. LIÉGARD, A. FOURVEL, *Rue des Quatre-Passeports*. BSR Auvergne, 1999, pp. 58-59.

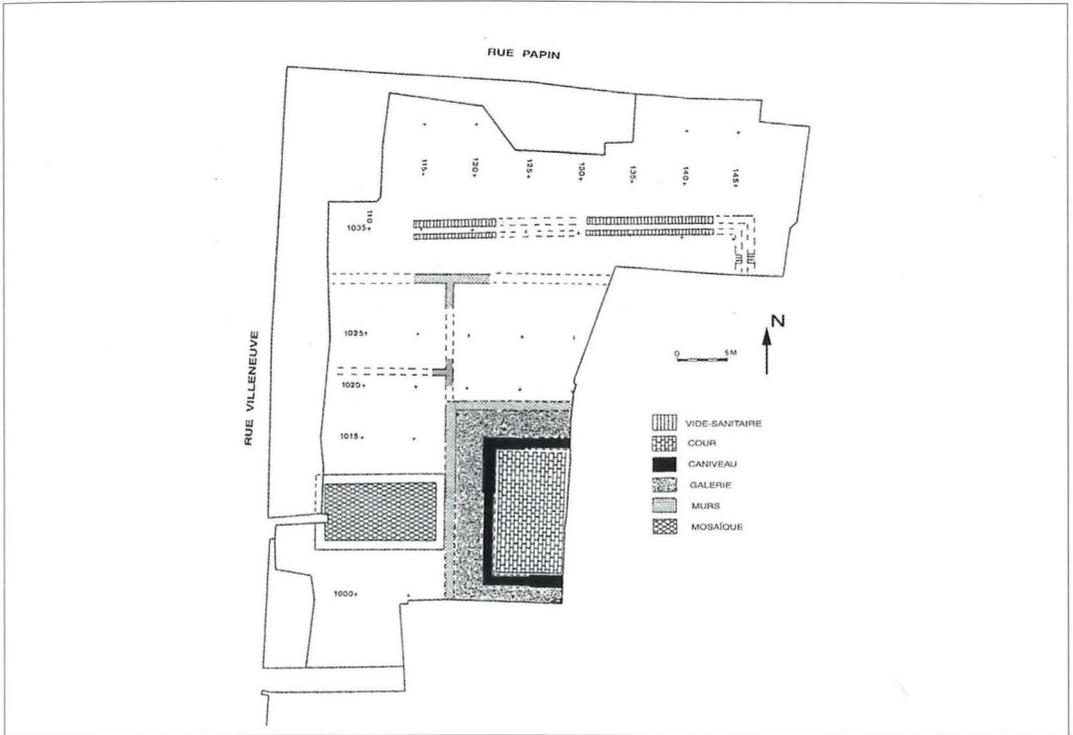


Fig. 86 - Plan des parties retrouvées de la *domus* de l'Ilot Neyron - dernier état (III^e siècle ap. J.-C.) (dessin S. Hettiger).

I^{er} siècle, d'une activité de petite métallurgie ont cependant été recueillis Place de la Victoire en 1997⁶³. Notons aussi que, sur le site du Carré Jaude, au cours de la seconde moitié du II^e siècle, de petites constructions légères correspondant à des ateliers d'artisans et à des boutiques sont adossées au bâtiment monumental. L'état de conservation des vestiges ne permet pas de préciser les activités qui y étaient pratiquées.

Du I^{er} au III^e siècle, Augustonemetum était une ville ouverte. Les observations archéologiques montrent que seule la butte est encore occupée à partir de la deuxième moitié du III^e siècle. La réalité et les raisons de ce resserrement urbain ne sont pas à ce jour compréhensibles. On peut émettre l'hypothèse d'un « recalibrage » de cette ville étendue dans un contexte politique et économique moins favorable que celui du Haut-Empire. En revanche, aux V^e et VI^e siècles, à l'époque de Sidoine Apollinaire et de Grégoire de Tours, la ville est fortifiée. L'enceinte de faible périmètre devait enserrer environ trois hectares de la partie sommitale de la butte. Sa limite méridionale n'est pas connue.

63 - P. ARNAUD *et al.*, *Clermont-Ferrand (63). Place de la Victoire, Place de la Bourse et leurs abords. Abords de la cathédrale*, op. cit. 1999, p. 263.

L'émergence d'Augustonemetum résulte à la fois d'une décision politique des Romains, soucieux de concentrer dans une ville nouvelle et ouverte l'essentiel de l'administration de la cité, mais également, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, d'un lent processus de centralisation du territoire arverne qui remonte au III^e siècle avant J.-C. L'affinement de la chronologie des sites de Gergovie et de Clermont a permis aux historiens d'émettre l'hypothèse d'un déplacement relativement tardif des occupants de l'*oppidum* vers le nouveau centre politique, dont la construction s'est vraisemblablement déroulée pendant une ou deux générations⁶⁴. L'*oppidum* de Gergovie dut abriter pendant plusieurs décennies la population et surtout les élites qui attendaient l'équipement définitif de la capitale pour venir s'y installer. Les constructions en dur identifiées sur l'*oppidum* participaient d'ailleurs déjà d'un certain mode de vie « à la romaine », annonçant le confort urbain des *domus* qui fleurissent dans la ville à partir du milieu du I^{er} siècle de notre ère. On sent bien, dans ces conditions, que la problématique traditionnelle du « perchement-déperchement » associée à la « romanisation » est excessivement réductrice. Les processus socioculturels et politiques en jeu sont certainement plus complexes qu'on ne l'imagine. La rupture introduite par la fondation augustéenne ne doit pas masquer les continuités. On peut certes se poser la question du choix du site de la nouvelle capitale et invoquer la sacralité du lieu en s'appuyant sur un hypothétique sanctuaire protohistorique. On préférera laisser de côté les raisons précises de ce choix, qui nous échapperont toujours, et insister sur le fait qu'Augustonemetum prend place au cœur d'une « aire centrale » déjà pluriséculaire.

Quelles formes prend, à l'époque romaine, cette centralité du territoire arverne ? En quoi son chef-lieu de cité joue-t-il le rôle d'une « place centrale » ? Le nom même d'Augustonemetum traduit sans ambiguïté sa fonction politique de capitale. Le chef-lieu est la seule ville reconnue officiellement par le pouvoir romain qui, par la pratique de l'*adtributio*, lui délègue son pouvoir administratif sur les *pagi*, ces cantons ruraux placés de fait sous la tutelle des citoyens⁶⁵. Bénéficiant d'un statut privilégié, les chefs-lieux s'efforçaient de l'inscrire dans le sol, conformément au principe de la cité antique, qui assure l'indépendance du noyau urbain grâce à un territoire municipal bien délimité et cadastré. Dans le cas d'Augustonemetum, ce territoire pourrait correspondre à la partie méridionale de la Grande Limagne, où les prospections ont révélé l'existence d'un réseau de *villae* dont le maillage est remarquable de régularité. N'est-ce pas là le signe d'une possible cadastration ? Cet espace, compris entre Clermont et Lezoux, est également un extraordinaire foyer de peuplement, où la densité des établissements agricoles atteint au Haut-Empire des valeurs parmi les plus élevées connues en Gaule, et même autour de la Méditerranée. Ce territoire particulier se démarquait du reste du territoire de la cité. Ainsi la ville s'interposait entre l'État et sa propre *civitas*, si bien qu'à un moment on ne sait plus si *civitas Arvernorum* désigne le peuple des Arvernes ou la ville d'Augustonemetum. Au terme de cette évolution, le nom de la ville s'efface derrière celui du peuple : c'est là le témoignage de la prééminence du centre urbain sur son territoire.

Autre signe évident de ce rôle central du chef-lieu : Augustonemetum est, pour reprendre l'expression de P.-F. Fournier, un « nœud de routes »⁶⁶. La ville se trouve dès la fin du I^{er} siècle avant J.-C. en position de carrefour à l'intersection de deux grands axes routiers nord-sud et est-ouest, qui la mettent en communication directe avec les chefs-lieux des cités limitrophes (Fig. 81) : Limoges

64 - Voir par exemple J.-M. SAUGET, M.-C. PIN, Clermont-Ferrand, *op. cit.*, p. 198.

65 - P. LEVEAU, La ville romaine et son espace territorial. XIV^e Congrès international d'archéologie classique «La ciudad en el mundo romano» (Tarragone). Tarragone, 1994, I, pp. 273-284.

66 - P.-F. FOURNIER, Augustonemetum, nœud de routes. *Revue d'Auvergne*, 83, 4, 1969, pp. 291-306.

L'ENCEINTE DU BAS-EMPIRE VUE PAR SIDOINE APOLLINAIRE

Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, écrit en 474 à l'évêque Graecus :

« Et moi, enfermé ici dans l'étroite enceinte à demi brûlée de murailles fragiles, je n'ai aucun moyen, vivant dans la terreur d'une guerre toute proche, de satisfaire mon désir de vous voir ».

SIDOINE APOLLINAIRE, *Epistulae*, X.

(Lémovices), Bourges (Bituriges), Autun (Eduens), Feurs (Ségusiaves), Saint-Paulien (Vellaves) et Javols (Gabales). La configuration du relief favorisait évidemment les déplacements nord-sud, le long de la vallée de l'Allier, qui constitue comme on l'a vu un axe majeur de peuplement et d'échanges. Mais Augustonemetum était également implanté sur la voie d'Agrippa, qui reliait les deux capitales de l'Aquitaine et de la Lyonnaise. Le réseau routier principal peut être reconstitué dans ses grandes lignes en confrontant les données des textes anciens, la distribution des bornes milliaires et la Table de Peutinger, copie médiévale d'une carte routière de l'Empire romain (fig. 87). Quant à la toponymie, son utilisation doit demeurer très prudente.

A l'est, deux voies majeures mettaient Augustonemetum en contact avec Lugdunum (Lyon) par Forum Segusiavorum (Feurs). Toutes deux sont attestées par la Table de Peutinger. La route la plus directe est jalonnée par trois milliaires en territoire arverne : à Pérignat-sur-Allier, à La Perche près de Neuville et à Vollore-Ville. Les deux derniers ont été posés en 45-46 sous le règne de Claude, vraisemblablement lors de l'achèvement des travaux ou lors d'une réfection générale de la voie, le premier en 120-121 sous Hadrien. Cette voie entrait à Clermont par le sud-est. Une deuxième route, plus longue mais plus praticable en hiver car elle évitait les cols élevés du Forez, permettait de gagner Lyon en passant par Vichy, La Pacaudière et Roanne.

A l'ouest, la voie d'Agrippa repartait en direction d'Augustoritum (Limoges) et de Mediolanum Santonum (Saintes). Un milliaire daté de 45-46 est connu au nord-ouest du village d'Enval. Il indique que la voie franchissait la chaîne des Puys au niveau du Col de Ceysnat, là où une agglomération antique a été récemment découverte ⁶⁷. La Table de Peutinger signale deux stations sur

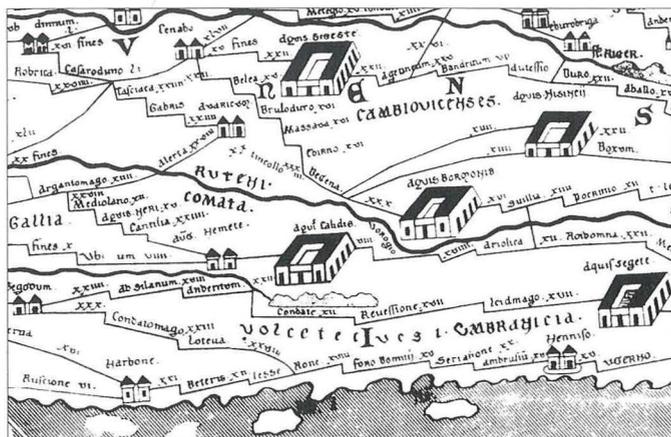


Fig. 87 - Extrait du segment I de la Table de Peutinger figurant Augustonemetum (Clermont), Vorogio (Varennes-sur-Allier), Aquis Calidis (Vichy), Aquis Neri (Néris-les-Bains), Cantilia (Chantelle-la-Vieille) ainsi que le réseau des voies principales.

67 - F. TRÉMENT, Archéologie spatiale et archéologie du paysage : le programme "Histoire de l'occupation du sol et évolution des paysages dans le bassin de Clermont-Ferrand". *Nouvelles archéologiques - Du terrain au laboratoire, Revue d'Auvergne*, 554-555, n° 1/2, tome 114, 2000, pp 111-127.

cette voie : la première, Ubrilium, à neuf milles de Clermont, est traditionnellement identifiée à Olby ; la seconde, Fines, à dix milles d'Ubrilium, est identifiée au *vicus* de Voingt-Giat, où une voie antique est archéologiquement attestée⁶⁸. Si la seconde identification est recevable, ni les données de l'archéologie ni l'étymologie du toponyme Olby ne justifient la première⁶⁹. On proposera d'identifier Ubrilium avec les vestiges de l'agglomération antique du Col de Ceysnat, la distance qui sépare celle-ci de Clermont, comptée en milles et non en lieues comme le faisait injustement P.-F. Fournier⁷⁰, étant exactement celle qui est indiquée par la Table de Peutinger (13 kilomètres et non 20).

En direction du nord, la voie d'Augustonemetum à Augustodunum (Autun) est clairement attestée par la Table de Peutinger (stations de Vorocium et d'Aquis Calidis) et sept milliaires découverts, en territoire arverne, à Davayat, Aigueperse, Biozat, Serbannes, Vichy et Tréteau. La borne d'Aigueperse est datée de 45-46 (Claude), celle de Biozat de 120-121 (Hadrien), celle de Vichy entre 244 et 249 (les deux Philippe) et celle de Tréteau de 274-275 (Aurélien). Sur les deux milliaires de Serbannes et sur celui de Davayat, le nom de l'empereur est illisible. De cette voie se détachait, dans la région d'Aigueperse-Gannat, une route menant à Avaricum (Bourges) par Cantilia (Chantelle) et Aquae Nerii (Néris-les-Bains), stations attestées par la Table de Peutinger. Sur son parcours ont été identifiés deux milliaires à Gannat et Bègues. Le premier est dédié à deux empereurs, le second à Dioclétien. Cette route dut prendre de l'importance lorsque Bourges devint le chef-lieu de l'Aquitaine Première, dont dépendait la cité des Arvernes au IV^e siècle.

En direction du sud, la voie gagnait Anderitum (Javols) en passant par Brioude en suivant la vallée de l'Allier puis en traversant les plateaux de la Margeride. Deux milliaires la jalonnaient au Broc, au sud d'Issoire, et à Saint-Léger-de-Malzieu. Le premier est anépigraphé. Le second date de Posthume (260-264). Cette route existait encore à l'époque de Sidoine Apollinaire (*Carmen*, XXIV, v. 16 sq.) et de Grégoire de Tours (*Liber de passione et virtutibus sancti Juliani*, 23-24). Au V^e siècle, à en croire l'évêque de Clermont, une route se détachait de la précédente à Brioude en direction du Velay.

A ces grandes voies s'ajoutait une route, dont le tracé est plus incertain, qui se dirigeait d'Augustonemetum en direction du sud-ouest, comme l'atteste le milliaire d'Ydes, daté de Posthume. Un axe important traversait également le territoire des Vellaves du nord-est au sud-ouest en passant par le chef-lieu de cité, Ruessio (Saint-Paulien), comme l'attestent la Table de Peutinger et 14 milliaires. Il reliait Lyon et Bordeaux, peut-être à une date assez tardive, si l'on considère que le plus ancien milliaire retrouvé sur cet itinéraire date de Trajan. Quant au réseau des routes secondaires, sa restitution demeure du domaine de la conjecture en l'absence de données archéologiques probantes. Les historiens se sont trop facilement contentés de le calquer sur le réseau médiéval et moderne.

Augustonemetum était également, à n'en point douter, un important centre religieux dans l'Antiquité. En témoigne la présence de plusieurs sanctuaires dans la ville, à ses abords et au sommet du Puy de Dôme. Les fouilles de P.-F. Fournier ont permis de reconnaître le temple de *Vasso Galate* décrit par Grégoire de Tours à l'intersection des rues Rameau et Bonnabaud⁷¹. Un temple à *cella* centrale et galerie de circulation périphérique reposait sur un vaste podium de 60 x 40 m et

68 - M. PROVOST, C. MENNESSIER-JOUANNET, *Le Puy-de-Dôme*. Carte archéologique de la Gaule, 63/2. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994, pp.332-334. Voir également P. GANNE, P. DENIMAL, Roure. V.C.1 (Fernoël). *BSR Auvergne*, 1996, pp.78-80.

69 - Les vestiges les plus anciens exhumés dans le village d'Olby ne remontent pas au-delà de l'époque mérovingienne. J.-M. SAUGET, S. GAIME, Le bourg (Olby). *BSR Auvergne*, 1993, pp.44-45. En ce qui concerne le toponyme, information orale de J.-P. Chambon.

70 - P.-F. FOURNIER, Augustonemetum, nœud de routes, *op. cit.*, p. 292.

71 - P.-F. FOURNIER, Le monument dit «Vasso de Jaude» à Clermont-Ferrand, *op. cit.* P.-F. FOURNIER, O. LAPEYRE, Nouvelle fouille au monument Vasso de Jaude à Clermont-Ferrand, *op. cit.*

LE SANCTUAIRE DES EAUX DE VASSO GALATE SELON GRÉGOIRE DE TOURS

« Après avoir accompli un certain nombre de méchancetés, sur le conseil, prétend-on, d'une mère méchante, [Chrocus] mobilisa, comme nous l'avons dit, la nation des Alamans, envahit toutes les Gaules et démolit de fond en comble tous les monuments qui avaient été construits depuis l'Antiquité. Venant en Auvergne, il incendie, détruit et démolit le temple qu'on appelle dans la langue gauloise *Vasso Galate*. Ce temple avait été fait et restauré admirablement. Son mur était double, il était formé au dedans de menu blocage et à l'extérieur de pierres de taille. Ce mur avait une épaisseur de trente pieds. Quant à l'intérieur, il était décoré de marbre et de mosaïque. Le pavage aussi était de marbre ; au-dessus il y avait un toit de plomb ».

GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, I, 32.

5 m de haut. Au centre de la *cella*, qui était large de 24 m et longue sans doute de 30 m, voire plus, un bassin rectangulaire bordé d'un hémicycle de 12x14 m a été exhumé en 1970. Sa découverte a permis d'interpréter l'édifice comme un sanctuaire de l'eau guérisseuse, mais il faut noter également la présence d'un bas-relief représentant une tête de Mercure. Le temple fut probablement construit à l'occasion des opérations de drainage qui permirent, dès le milieu du I^{er} siècle, l'expansion de la ville en direction du marais de Jaude.

Autre sanctuaire de l'eau guérisseuse, mais aménagé en plein air, la source des Roches à Chamalières a livré entre 1968 et 1971 près de 10 000 fragments de bois correspondant à environ 3 000 ex-voto⁷². Déposés en grande partie sous les règnes d'Auguste et de Tibère dans une cuvette sommairement consolidée où jaillissait une source, ces objets figuraient pour la plupart des parties malades du corps humain, principalement des jambes et des bras, mais également des organes internes dont on espérait la guérison, quelques bustes, quelques têtes et quelques représentations de personnages entiers dont les capes sont celles de pèlerins. Le seul animal représenté était le cheval. Les fouilleurs ont également exhumé un millier de plaquettes de bois peint, un ex-voto en bronze figurant des yeux et une lame de plomb gravée d'une inscription gauloise invoquant le dieu gaulois Maponos.

Plus spectaculaire encore, par ses dimensions et surtout par sa localisation, le temple de Mercure, construit au sommet du Puy de Dôme peut-être dès le milieu du I^{er} siècle, est l'un des plus importants sanctuaires des provinces romaines d'Occident. Il était assurément le principal centre religieux arverne, attirant des foules de pèlerins venus des confins de l'Auvergne et peut-être de bien au-delà pour honorer le dieu le plus vénéré par les Gaulois. Les fouilles, ouvertes de 1873 à 1877 à l'occasion de la construction de l'observatoire météorologique, puis de 1901 à 1906 lors de l'aménagement du funiculaire, ont révélé un dispositif monumental imposant composé d'un temple principal entouré de cinq monuments et d'aménagements divers⁷³. Établi sur un vaste podium, le temple principal se présente comme une *cella* de 21 m de côté entourée sur trois côtés d'une galerie à colonnade et sur le quatrième d'un *pronaos* à deux ailes. Il ouvrait au nord et à l'est sur de larges terrasses, auxquelles on accédait au sud par un système complexe d'escaliers et de plates-formes monumentales. L'architecture faisait largement appel au marbre, à la pierre volcanique et à l'arkose. Les sols étaient aussi couverts par endroit de mosaïques polychromes. Les fouilles ont mis au jour de nombreux éléments architectoniques (bases de colonnes, corniches, frontons, pilastres, entablements, plinthes, bas-reliefs), des statues en pierre, en bronze, en argent et en terre cuite, ainsi que de multiples objets (bijoux, verrerie, armes, outils). Le mobilier en céramique et le monnayage montrent que le sommet du Puy de Dôme était déjà fréquenté par les pèlerins durant La Tène. Le sanctuaire monumental était encore utilisé à la fin du IV^e siècle de notre ère et la chapelle Saint-Barnabé per-

72 - A.-M. ROMEUF, M. DUMONTET, *Les ex-voto gallo-romains de Chamalières (Puy-de-Dôme). Bois sculptés de la Source des Roches*. Documents d'Archéologie française, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2000.

73 - M. PROVOST, C. MENNESSIER-JOUANNET, *Clermont-Ferrand*. Carte archéologique de la Gaule, *op. cit.*, pp.212-245.

LA STATUE DE MERCURE D'APRÈS PLINE L'ANCIEN

Pline l'Ancien relate, vers 60 de notre ère, la commande d'une statue colossale en bronze représentant Mercure passée par les Arvernes au plus grand sculpteur du I^{er} siècle, le grec Zénodore :

« Mais les dimensions les plus colossales des statues de ce genre ont été surpassées de nos jours par le Mercure de Zénodoros, exécuté pour la cité gauloise des Arvernes : il coûta dix ans de travail et quarante millions de sesterces. Lorsque Zénodoros eut donné là une preuve suffisante de son talent, Néron le fit venir à Rome, où il fit le colosse haut de cent dix-neuf pieds destiné à représenter l'empereur ; consacrée au Soleil, cette statue est un objet de vénération, maintenant que les crimes de ce prince ont été condamnés [...]. Pendant qu'il travaillait à la statue des Arvernes, au temps où Dubius Avitus gouvernait la province, il reproduisit, avec une telle perfection qu'on avait du mal à les distinguer des originaux, deux coupes ciselées de la main de Calamis, que Germanicus César, qui les aimait beaucoup, avait données à son prédécesseur Cassius Salanus, oncle de Dubius. Ainsi, plus grande fut la supériorité de Zénodoros, plus flagrante est la décadence de la technique du bronze ».

Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XXXIV, 18, 45-47.

pétua au Moyen-Age le caractère sacré du lieu. Les inscriptions votives sur marbre, domite et bronze, lorsqu'elles sont suffisamment complètes, prouvent que l'on honorait là le dieu Mercure, qualifié sur certaines d'entre elles de « Mercure Arverne » ou de « Mercure Dumias », divinité topique liée au Mont Dôme. Dans deux cas au moins, le culte impérial était associé à celui de Mercure.

Les récentes découvertes effectuées au col de Ceysnat laissent penser que l'on accédait au sommet du Puy de Dôme par l'actuel chemin des Muletiers, depuis la voie d'Agrippa. Il est probable, comme le supposait déjà A. Audollent, que la foule des pèlerins transitait par cette agglomération, où de nombreux éléments d'architecture monumentale pourraient indiquer l'existence d'un ou de plusieurs sanctuaires (encart p. 211-213) ⁷⁴. A quelques kilomètres en contrebas, le long de la voie romaine, au lieu dit La Tourette, devait se trouver un sanctuaire de Mercure, si l'on en juge par la découverte faite en 1865 de deux fragments d'une statue (ou de deux statues) en domite et d'une tablette du même matériau consacrées à Mercure par un certain Vindonius Silvanus ⁷⁵. Tant d'indices invitent à émettre l'hypothèse d'un véritable chemin de pèlerinage reliant le centre d'Augustonemetum au sommet du Puy de Dôme. Cet itinéraire, en effet, était jalonné par le sanctuaire de *Vasso Galate*, par la source des Roches, les thermes de Royat, le sanctuaire de La Tourette et l'agglomération du Col de Ceysnat. N'a-t-on pas là, à travers ces vestiges, la matérialisation d'un cheminement sacré unissant la nouvelle capitale arverne au dieu protecteur de la cité ?

L'hypothèse est séduisante. Elle ne doit pas faire oublier que tout le territoire proche d'Augustonemetum était marqué (au sens le plus fort du terme) de l'empreinte du sacré, et comme balisé par des sanctuaires. On pense aux découvertes effectuées place de la Victoire (autel d'Apollon), au *fanum* de la rue Blériot au Brézet, peut-être au mur des Sarrazins à Ceyrat et au temple signalé par J.-B. Bouillet à Gerzat, assurément aux sanctuaires d'*oppida* de Gergovie, des Côtes de Clermont et, plus éloigné, de Corent. Ces derniers perpétuèrent des lieux de culte antérieurs à la conquête romaine pendant plusieurs siècles, matérialisant l'ancienne géographie religieuse arverne. A Gergovie et aux Côtes de Clermont, il s'agissait de temples gémisés.

On ignore malheureusement la plupart du temps quelles divinités étaient honorées dans ces différents sanctuaires, et il faut se contenter de raisonner globalement sur le panthéon arverne. Le temple de Mercure construit au sommet du Puy de Dôme était assurément un grand sanctuaire territorial. Cette divinité était particulièrement vénérée par les Arvernes, comme par tous les Gaulois,

74 - A. Audollent émettait l'hypothèse d'abris ou d'hôtelleries pour les voyageurs et les pèlerins. A. AUDOLLENT, *Le temple de Mercure Dumias*. Dans *Le Puy de Dôme, montagne sainte des Arvernes*. Clermont-Ferrand, 1927, p. 58.

75 - P.-P. MATHIEU, Temple de Mercure découvert au pied du Puy de Dôme. *Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand*, 8, 1866, pp.504-517. *CIL*, XIII, 1518, 1519, 1520. B. Rémy date ces dédicaces de la seconde moitié du II^e siècle ou du début du III^e. B. RÉMY, *ILA, Arvernes, op. cit.*, n° 57-62.

UBRILIUM : UNE AGGLOMÉRATION CULTUELLE AU COL DE CEYSSAT ?

F. T.

Les recherches conduites en 1999 dans la chaîne des Puys ont mis en lumière une concentration "anormale" de vestiges archéologiques du Haut-Empire à l'endroit où la voie d'Agrippa, qui reliait Lyon à Saintes par Augustonemetum, franchissait le col de Ceyssat. A la lumière des observations effectuées depuis le XIX^e siècle, d'une récente opération d'archéologie préventive et des fouilles en cours, on peut avancer l'hypothèse d'une agglomération secondaire qui se serait développée aux premiers siècles de notre ère au pied du temple de Mercure, à l'embranchement de l'actuel chemin des Muletiers, à une altitude comprise entre 1050 et plus de 1150 mètres.

Dès le début du XIX^e siècle, des vestiges gallo-romains avaient été identifiés et fouillés au col de Ceyssat à la faveur d'un couvert végétal nettement moins forestier que de nos jours. En 1827, le baron Laforce est le premier à signaler des vestiges dans une lettre manuscrite destinée à l'Académie de Clermont-Ferrand. Il y évoque des fouilles antérieures de l'architecte Ledru. Tout au long du XIX^e siècle, les observations se multiplient. On envisage l'existence tantôt d'une forteresse, tantôt d'une station routière. Les fouilles reprennent en 1886 autour des auberges du col, puis au début du XX^e siècle à l'occasion de la construction du funiculaire destiné à permettre l'accès au sommet du Puy de Dôme. Auguste Audolent complète alors ses observations en recueillant de précieuses informations auprès des habitants du secteur. Grâce à ses notes, deux découvertes importantes peuvent être rapportées au site : une stèle funéraire conservée au Musée des Antiquités Nationales (fig. 88) et une inscription dédiée à Auguste et à Mercure. Le savant imagine que devaient exister là des abris ou des hôtelleries pour les voyageurs et les pèlerins, ainsi qu'un sanctuaire¹. Par la suite, à l'exception de sondages très limités dans les années 1957-1963, le site est retombé dans l'oubli à la faveur de la reforestation².

La mise en perspective des découvertes anciennes montre avec évidence l'intérêt archéologique de ce secteur. A l'occasion d'un travail de maîtrise puis d'un DEA, Lucile Humbert³ a prolongé l'enquête bibliographique par une investigation sur le terrain. La tempête de décembre 1999 a été pour elle une précieuse alliée, le dessouchage des arbres lui permettant de repérer des concentrations de mobilier antique et même des structures.

Trois fouilles sont venues récemment donner corps à l'hypothèse d'une agglomération (fig. 89). A l'emplacement du parking des auberges du col, un diagnostic archéologique a révélé en juin 1999 la présence de niveaux d'habitat gallo-romains et d'une possible voie, malheureusement non datée⁴. Quelques centaines de mètres au nord, des fouilles viennent de confirmer l'existence d'habitations gallo-romaines étagées en terrasses sur un contrefort du versant sud du Puy de Dôme⁵. Au sud, une autre fouille a permis d'exhumer une vaste fosse datée du II^e siècle et remplie d'une grande quantité de charbons de bois, d'ossements calcinés et de poteries, qui pourraient provenir d'une aire de crémation.

.../...

1 - A. AUDOLLENT, Le temple de Mercure Dumias. Dans *Le Puy de Dôme, montagne sainte des Arvernes*. 2^e édition, 1927, p.54.

2 - Informations archéologiques. *Gallia*, XV, 2, 1957, p.240 ; XXI, 2, 1963, p.501.

3 - L. HUMBERT, *Contribution à l'étude des vestiges gallo-romains du col de Ceyssat (Puy-de-Dôme). Une agglomération secondaire ?* DEA dirigé par C. Guittard et F. Trément, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2000, 3 vol.

4 - B. MORTAGNE DE SURY, *Orcines et Ceyssat : Col de Ceyssat (Puy-de-Dôme). Rapport de fouille d'évaluation archéologique (16.06.99-18.06.99)*. AFAN, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1999. G. VERNET, B. VERNET, L. HUMBERT, *Rapport de surveillance de la démolition d'un bâtiment situé au col de Ceyssat (Ceyssat-Orcines, Puy-de-Dôme). Surveillance archéologique du 08.11.1999 au 10.11.1999*. AFAN, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1999.

5 - F. TRÉMENT, *L'agglomération antique du Col de Ceyssat (commune de Ceyssat, 63). Sondages sur les structures d'habitat gallo-romaines du Puy Lacroix (15-23 avril 2000)*. SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 2001.

.../...

L'examen et la cartographie des découvertes mettent en lumière la réelle diversité des vestiges : habitations présentant des signes évidents de confort "à la romaine" (chauffage par hypocauste, mosaïque colorée, "marbre vert" serrurerie), activité de boulangerie (meules bitronconiques), éléments d'architecture publique, culturelle ou funéraire (colonnes, chapiteaux, linteaux), espaces funéraires (stèle, coffres cinéraires, bûcher).

Les recherches en cours ont pour objectif de préciser l'extension et l'organisation de cette agglomération. La campagne de fouilles de 2001 a porté sur le replat constitué par le Puy Redon, qui surplombe le col au nord. Les tranchées de reconnaissance ont révélé une occupation dense, datée des trois premiers siècles de notre ère, et un aménagement méthodique des versants en terrasses soutenues par de puissants murs. La qualité des parements et surtout la mise au jour de fragments d'enduits peints polychromes ainsi que de tesselles de mosaïques semblent indiquer qu'un sanctuaire dominait l'actuel chemin des Muletiers. "Ceci peut être mis en relation avec l'inscription à Auguste et à Mercure découverte dans ce secteur". "Les fouilles ont également mis au jour les indices d'une occupation antérieure datée de La Tène finale (palissade, fortes fosses, trous de poteaux et de piquets, monnaies et céramique)".

Cette agglomération peut être identifiée sans grand risque avec l'*Ubrilium* de la Table de Peutinger, car la distance entre Augustonemetum et le col de Ceysnat, comptée en milles et non en lieues comme le faisait P.-F. Fournier ⁶, est rigoureusement égale à celle qui est mentionnée par la célèbre carte routière antique (13 km et non pas 20). Il s'agit vraisemblablement là d'un site aux fonctions multiples. On pense évidemment à une station routière liée au franchissement du col par la grande voie romaine, mais surtout, à la suite d'Auguste Audollent, à un complexe hôtelier et culturel lié au temple de Mercure.

6 - P.-F. FOURNIER, Augustonemetum, nœud de routes. *Revue d'Auvergne*, 83, 4, 1969, p. 292.



Fig. 88 - Stèle funéraire découverte dans le secteur des auberges (Musée des Antiquités Nationales).

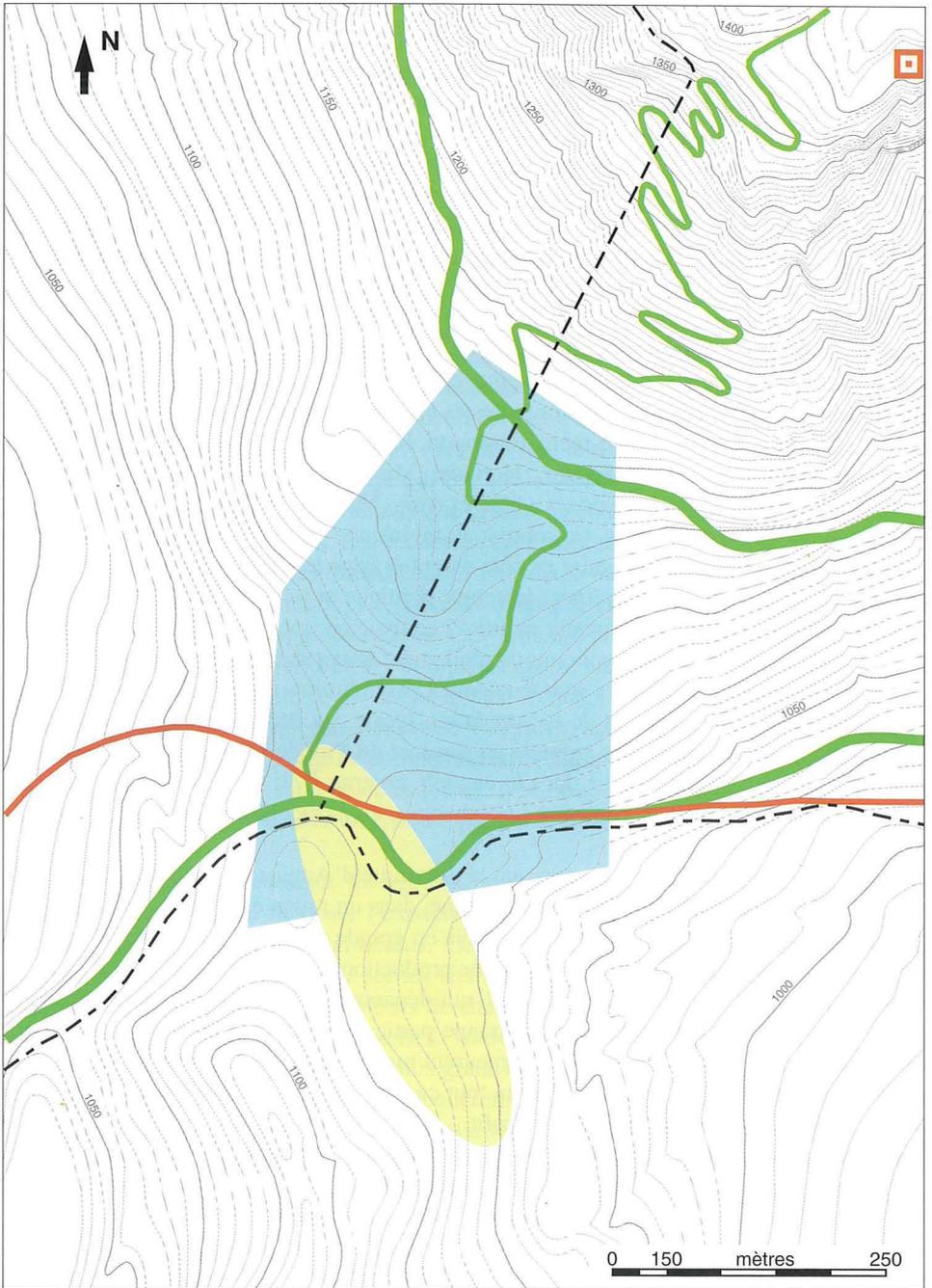


Fig. 89 - Extension présumée de l'agglomération d'Ubrilium (F. T.)

et on la retrouve dans le sanctuaire de La Tourette. L'épigraphie et l'iconographie confortent les remarques de César (*Guerre des Gaules*, VI, 17) au sujet des croyances des Gaulois, que l'on pourrait reprendre à propos des Arvernes : « Le dieu qu'ils honorent le plus est Mercure : ses statues sont les plus nombreuses, ils le considèrent comme l'inventeur de tous les arts, il est pour eux le dieu qui indique la route à suivre, qui guide le voyageur, il est celui qui est le plus capable de faire gagner de l'argent et de protéger le commerce. Après lui ils adorent Apollon, Mars, Jupiter et Minerve ». De fait, sur 19 inscriptions religieuses arvernes, 9 se rapportent à Mercure, alors qu'Apollon (sous les traits d'Apollon Auguste, de Bellinus et de Maponos) n'apparaît que trois fois. Le culte impérial est attesté également par trois inscriptions, dont une fois, en association avec Mercure. L'iconographie fait apparaître le même engouement pour le Mercure arverne, qui était vénéré bien au-delà des limites de la cité, si l'on en croit six inscriptions à *Mercurius Arvernus* ou à *Mercurio Arvernorigi* retrouvées en Rhénanie ⁷⁶. A Bitburg, l'inscription à *Deo Mercurio Vassocleti* rappelle étrangement le *Vasso Galate* de Grégoire de Tours ⁷⁷.

D'autres divinités et d'autres cultes sont attestés en territoire arverne : dieux et cultes indigènes (Cernunnos, Sucellus, Epona, déesse-mère, Rosmerta, Rigani, Sianna, cultes liés à la nature sauvage), divinités assimilées (Mars, Jupiter, Hercule, Minerve, Diane, Vénus), dieux étrangers (Bacchus, Esculape et Hygie, Sabazios, Cybèle et Attis, Mithra). Mais les représentations impliquent-elles toujours un culte ? Enfin, on connaît au moins une vingtaine de sites de culte des eaux et de sources sacrées, qui devaient jouer un rôle essentiel dans les croyances des Arvernes.

Augustonemetum est donc assurément le centre politique et religieux du territoire arverne. En revanche, et malgré le caractère lacunaire de nos connaissances, on est en droit de se demander si le chef-lieu de cité était un centre économique réellement important. Les indices d'activités artisanales repérés à l'occasion de fouilles sont finalement assez limités (boucherie, tabletterie, poterie, forge) et paraissent liés aux besoins de la population locale. La dédicace faite à Mercure arverne par des négociants citoyens romains trouvée au sommet du Puy de Dôme ne suffit pas à prouver l'installation de commerçants italiens dans la capitale arverne ⁷⁸. Il faudrait étudier les amphores trouvées à Clermont pour mieux connaître les échanges, en particulier la nature, la provenance et le volume des importations.

Dans le domaine agricole, il est certain que la proximité d'Augustonemetum a favorisé l'intensification de la mise en valeur de la Grande Limagne, dans un rayon qui reste à préciser (au moins une vingtaine de kilomètres). Dans cet espace, déjà en grande partie bonifié et cultivé au cours de l'Âge du Fer, le réseau serré des *villae* assurait une production très conséquente (de céréales en particulier, probablement aussi de vin et de bétail), qui dépassait certainement les besoins de la capitale et de la région. Il faut envisager qu'une bonne partie de la production était exportée hors du territoire arverne, vers des destinations qui demeurent malheureusement inconnues (Lyon ? Rome ? le *limes* rhénan ?). La Grande Limagne était en tout cas un véritable grenier à blé dont les notables municipaux tiraient assurément le meilleur profit.

Dans le domaine artisanal, l'essentiel de la production s'opérait ailleurs : dans les agglomérations secondaires et dans de véritables « centres industriels », comme Lezoux. Dans les agglomérations les mieux connues, comme Vichy, Nérès-les-Bains ou Varennes-sur-Allier, les activités artisanales semblent avoir joué un rôle plus important que dans le chef-lieu de cité. Ainsi est mise en évidence une « spatialité différentielle » du politico-religieux et de l'économique. Il ne faudrait pas en conclure trop vite que l'un et l'autre relevaient de groupes sociaux différents.

76 - *CIL*, XIII, 6603, 7845, 8235, 8579, 8580, 8709.

77 - *CIL*, XIII, 4130.

78 - *CIL*, XIII, 1522.

LES AGGLOMÉRATIONS SECONDAIRES

Qu'entend-on par « agglomération secondaire » ? La formule est ambiguë. Elle recouvre toutes les formes d'agglomération de l'habitat dépendantes du chef-lieu de cité : hameaux, villages, bourgades, petites villes. Cette définition doit être comprise dans une perspective juridique et fiscale ⁷⁹. C'est le point de vue du Romain sur les populations soumises qu'il cherche à administrer et à exploiter par le tribut et l'impôt. Le cadre officiel de l'administration et de la fiscalité est la *civitas*. Seul le chef-lieu de cité a une reconnaissance officielle. C'est lui qui paie pour les autres agglomérations, qui dépendent de lui et ne sont pas reconnues officiellement. En ce sens, la dépendance fiscale implique l'inexistence juridique. C'est là la différence majeure entre chef-lieu de cité et agglomérations secondaires.

Au XIX^e siècle, à une époque où l'essentiel des connaissances venait des textes, le silence des sources écrites a laissé penser que le village était sans importance dans l'Antiquité, par opposition avec le Moyen-Age. Fustel de Coulanges pouvait écrire : « Le village ne fut jamais dans l'antiquité romaine un groupement officiel et légal... Au lieu que le domaine fasse partie de la commune rurale comme de nos jours, c'est le village qui fait partie du domaine et lui est subordonné » ⁸⁰. Or l'archéologie gallo-romaine a montré depuis que la *villa* ne constituait pas partout une forme d'habitat exclusive dans les campagnes. Les recherches récentes tendent à valoriser l'habitat groupé : hameaux, villages, bourgades. Des classifications ont même été esquissées. Ainsi, pour la province d'Aquitaine, celle de M. Mangin et F. Tassaux distingue cinq types d'agglomérations ⁸¹ : – le type I regroupe les villes et les agglomérations semi-urbaines placées sous la juridiction d'une autre ville ; – le type II réunit des bourgs et des bourgades qui se caractérisent par l'absence des monuments caractéristiques de la ville ; c'est le cas le plus fréquent ; – le type III rassemble des agglomérations où les fonctions religieuses sont prédominantes : sanctuaires, complexes religieux sans habitat, stations thermales ; – le type IV correspond aux stations routières sans activités productives ni habitat étendu ; – le type V est à peine esquissé : il regrouperait les agglomérations rurales, villages et hameaux. Il faudrait ajouter un type supplémentaire : celui des agglomérations minières.

En Auvergne, les recherches sur les agglomérations secondaires mériteraient d'être développées. La bibliographie laisse supposer l'existence de nombreuses agglomérations susceptibles de correspondre aux cinq catégories ci-dessus. Dans l'Allier, le développement économique du Bourbonnais antique reposait en partie sur les *vici* routiers selon J. Corrocher ⁸². La plupart étaient implantés dans des vallées, à des carrefours de chemins et de cours d'eau : c'est le cas de Vichy, Chantelle-la-Vieille, Gannat, Lubié, Trézelles, Vouroux ⁸³. Ces agglomérations avaient une fonction de marché aux frontières de trois des plus grands peuples de la Gaule. L'artisanat y constituait également une activité importante, tout particulièrement la métallurgie et la céramique (forgerons à Nérès, Vouroux et Vichy, bronziers et argentiers à Vichy, ateliers de potiers des bassins de l'Allier, de la Loire et du Cher). L'épave chargée de sigillées de Lezoux retrouvée à Vichy prouve que la voie fluviale était utilisée pour exporter massivement et à moindre coût la production des ateliers

79 - P. LEVEAU, Agglomérations secondaires et territoires en Gaule Narbonnaise. *Revue archéologique de Narbonnaise*, 26, 1993, pp.277-299.

80 - Dans A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine. II : Archéologie du sol*. Paris, 1934, p. 885.

81 - M. MANGIN, F. TASSAUX, Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine. Deuxième colloque d'Aquitania «Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule. Histoire et archéologie» (Bordeaux, 13-15 septembre 1990). VI^e supplément à Aquitania, 1992, pp.461-495.

82 - J. CORROCHER, Contribution à l'étude du peuplement du Bourbonnais à l'époque romaine. *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 63, 1986, pp.41-80.

83 - Châtel-de-Neuvre et Nérès-les-Bains font exception de ce point de vue.

de la vallée de l'Allier. Certains *vici*, comme Nérès, Vichy et Bourbon-l'Archambault, avaient aussi une vocation thermale certaine. L'inscription de Lucius Julius Equester à Nérès fournit un précieux témoignage sur les pèlerinages liés au thermalisme ⁸⁴.

Dans le Puy-de-Dôme, la *Carte archéologique de la Gaule* suppose l'existence d'agglomérations secondaires à Ambert, Issoire, Voingt et Les Martres-de-Veyre. A Ambert, le *vicus* de La Masse se serait étendu sur plus d'une cinquantaine d'hectares sur la rive droite de la Dore, au sud-ouest du bourg médiéval ⁸⁵. Les fouilles récentes suggèrent qu'il se prolongeait au nord de la Valeyre dans le secteur des Prairies ⁸⁶. Occupé au Haut-Empire, il aurait eu des fonctions à la fois culturelles, artisanales et commerciales. Mais quelle était la densité réelle de l'occupation ? A la limite des communes de Giat et de Voingt, les vestiges d'une agglomération antique sont identifiés avec la station Fines signalée par la Table de Peutinger à 10 milles d'Ubrilium et à 19 milles d'Augustonemetum. Les auteurs de la *Carte archéologique de la Gaule* y voient « un *vicus* routier, sans doute associé à un sanctuaire à la frontière des cités arverne et lémovice » ⁸⁷. Les fouilles très ponctuelles ont dégagé un tronçon de la voie romaine, des restes d'habitations, un atelier de verrier, des forges, des fours de potiers, des puits et des canalisations. Des nécropoles à incinération bordaient l'agglomération le long des voies d'accès. Deux *fana* ont également été repérés à proximité. Aux Martres-de-Veyre, un « quartier artisanal » est connu au terroir du Lot ⁸⁸. Il regroupait des fours de potiers qui produisaient de la sigillée, deux moulins à eau, des ateliers de forge et de tabletterie. Ce secteur est nettement séparé de la zone habitée située à l'est le long de l'Allier et de la nécropole, implantée à l'ouest, où des incinérations et des inhumations ont été découvertes depuis le milieu du XIX^e siècle. Enfin, à Issoire, un *vicus Iciodurum* est signalé au VI^e siècle par Grégoire de Tours (*Liber in gloria confessorum*, 29), et la pièce à la légende HICCIODEROVI atteste l'existence d'un atelier monétaire mérovingien ⁸⁹. Mais cela ne prouve aucunement l'existence d'une agglomération secondaire au Haut-Empire.

Dans le Cantal, la *Carte archéologique de la Gaule* signale des agglomérations le long des voies de communication et dans les principales vallées : Ydes, Mauriac, Riom-ès-Montagnes, Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Massiac, Saint-Flour ⁹⁰. Pourtant, les données archéologiques ne permettent guère, en l'état, d'être aussi affirmatif. Le raisonnement est trop souvent circulaire : la voie est localisée par rapport à l'agglomération et l'agglomération par rapport à la voie ! Des agglomérations modestes, en revanche, ont pu exister dans des zones de hauteur. C'est peut-être le cas à Jalaniac, où des habitations, un atelier de potier, un *fanum* et une nécropole semblent bien fonctionner au Haut-Empire ⁹¹. Un mausolée y a livré la statue en granit d'un homme drapé dans une toge, peut-être un magistrat, en tout cas un homme romanisé de la fin du I^{er} ou du II^e siècle ⁹². A Ydes, l'édifice thermal dégagé en 1827 et les deux nécropoles situées au nord et au sud du bourg actuel laissent supposer plus qu'ils ne démontrent l'existence d'un *vicus* thermal.

En Haute-Loire, en territoire vellave, les agglomérations dépendant du chef-lieu de cité Ruessio (Saint-Paulien) sont mal connues. A Brioude, des niveaux de La Tène finale et du Haut-Empire sont bien attestés, mais ils ne permettent pas d'affirmer que le *vicus Brivatensis* signalé

84 - *CIL*, XIII, 1376-1381.

85 - J. GAGNAIRE, *Ambert. Vicus gallo-romain*. Edition régionale du Livradois-Forez, Revue archéologique Sites, hors-série n°19, Ambert, 1992.

86 - M. PROVOST, C. MENNESSIER-JOUANNET, *Le Puy-de-Dôme*. Carte archéologique de la Gaule, *op. cit.*, pp. 8-11.

87 - *Id. op. cit.*, pp. 332-344.

88 - *Id.*, *op. cit.*, pp. 172-187.

89 - *Id. op. cit.*, pp. 100-101.

90 - M. PROVOST, P. VALLAT, *Le Cantal*. Carte archéologique de la Gaule, 15. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996, pp. 51-52 et fig.19.

91 - *Id. op. cit.*, pp. 135-137.

92 - F. BECK, H. CHEW, La statue de Jalaniac. *Antiquités nationales*, 18-19, 1986-1987, pp. 217-222.

par Grégoire de Tours fut précédé d'une agglomération antique⁹³. Les découvertes de loin les plus nombreuses ont été effectuées au Puy-en-Velay, où l'hypothèse d'un « sanctuaire-*vicus* » est avancée⁹⁴. Les pentes du Mont Anis étaient occupées dès l'Age du Fer. A l'époque romaine, un sanctuaire peut-être lié aux forces naturelles et au cycle des saisons fut vraisemblablement aménagé dans le secteur de la cathédrale Notre-Dame ou de la Place du For. De multiples éléments d'architecture pourraient s'y rapporter : bases, fûts et chapiteaux de colonnes en marbre ou en grès, sculptures, inscriptions, frises en remploi dans les murs de la cathédrale. En 1994, un sondage a permis à S. Liegard de mettre en évidence un mur monumental en petit appareil de plus de 3 m d'épaisseur, 7 m de longueur et près de 5 m de hauteur sous le dallage de la cinquième travée de la cathédrale⁹⁵. Construit perpendiculairement à la pente, ce mur daté du Haut-Empire soutenait une plate-forme, peut-être le podium du sanctuaire. L'existence du *vicus*, en revanche, n'est que supposée, faute de fouilles. Elle s'appuie sur la découverte d'éléments d'habitations, de quelques rues et de canalisations. Des sépultures, des épitaphes et les sculptures de possibles tombeaux sont les indices de nécropoles mal localisées. Les stèles funéraires attestent que les élites vellaves fréquentaient ce site, ou même y résidaient. Le développement de cette agglomération sur la route reliant le territoire vellave à la vallée du Rhône peut être mis en relation avec l'échec du chef-lieu de cité, qui ne parvint pas à recueillir le siège épiscopal du premier évêché vellave à la fin de l'Antiquité.

Il serait donc aventureux de dresser une carte des agglomérations secondaires du territoire arverne à l'époque romaine. Celles-ci sont trop souvent déduites de la mention d'un *vicus* à l'époque mérovingienne, sans plus de preuves, ou encore d'un déterminisme géographique trop simpliste. Rares sont les cas, comme à Vichy, Varennes-sur-Allier et, en territoire biturige, Nérilès-Bains, où la documentation archéologique autorise à évoquer une agglomération.

F. T.

(en collaboration avec Philippe Arnaud, Sophie Hettiger,
et Christine Mennessier-Jouannet pour la partie consacrée à *Augustonemetum*)

93 - M. PROVOST, B. RÉMY, *La Haute-Loire*. Carte archéologique de la Gaule, 43. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994, pp. 53-57.

94 - *Id. op. cit.*, pp 86-109.

95 - S. LIÉGARD, Cathédrale Notre-Dame (Le Puy-en-Velay). *BSR Auvergne*, 1996, pp. 54-55. S. LIÉGARD, Cathédrale Notre-Dame (Le Puy-en-Velay). *BSR Auvergne*, 1997, pp. 47-48.